

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013

CIPRET

Tabagisme

FEGPA

Cannabis
Abus d'alcool

RNVP

Jeu excessif

Carrefour
addiction 
Avec le soutien de la République et canton de Genève

SOMMAIRE

Carrefour addiction	○	Mot du président	4
		Préambule	5
		Objectifs transversaux (prestations de 1 à 4)	6
		Comité Carrefour addictionS	12
FEGPA	●	Mot du président	14
		Objectifs (prestations de 5 à 8)	15
		Membres comité FEGPA	23
CIPRET	●	Le Billet du président	26
		Fonctionnement de l'Association	27
		Temps forts de 2013	28
		Objectifs (prestations de 9 à 12)	29
		Perspectives 2014	35
		Comité de l'APRET - Equipe du CIPRET	36
RNVP	●	Discours du président	38
		RNVP 2013	40
		LE PILDJ	41
		Objectifs (prestations de 13 à 15)	43
		L'équipe et le comité	52
		Partenaires	53
Annexes	○	Soutiens financiers à des ass. sportives et culturelles	58
		Bilan financier 2013	59
		Remerciements	62

MOT DU PRÉSIDENT DE CARREFOUR ADDICTIONS



La faïtière Carrefour addictionS regroupe le CIPRET-Genève (prévention du tabagisme), la FEGPA (prévention des problèmes d'alcool et de cannabis) et Rien ne va plus (prévention du jeu excessif). Elle a été constituée en 2012 sur demande du Grand Conseil et du Conseil d'État lors de la législature précédente. Elle bénéficie d'un contrat de prestations 2013 - 2016, élaboré en collaboration avec la direction générale de la santé rattachée au nouveau département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS).

Les statuts de la faïtière mentionnent notamment que parmi ses buts figure « la coordination des activités de promotion de la santé, de prévention et de réduction des risques dans le domaine des addictions ».

Le regroupement des trois associations s'est fondé sur la pertinence d'avoir une réflexion et des actions communes sur les trois substances les plus consommées ainsi que le jeu excessif. Ces comportements engendrent des dommages très importants d'un point de vue de santé publique. Cela doit déboucher sur des interventions plus cohérentes et mieux coordonnées tout en respectant les spécificités liées à chaque addiction.

Ces considérations se retrouvent dans les prestations qui sont inscrites dans le contrat qui lie Carrefour addictionS à l'État où l'on a tenu compte de la nécessité de mener des actions spécifiques et des actions transversales et mettre en place des mesures de prévention au profit de la collectivité.

Après deux ans de présidence et à la veille de passer la main à un autre président d'une des deux autres associations, nous constatons que l'écart est important entre ce que nous avons imaginé et couché sur le papier et ce que nous vivons aujourd'hui. Si nous avons répondu favorablement à la demande qui nous a été faite, nous n'avions pas imaginé que nous allions à la découverte d'une terre inconnue. A Genève, la fusion a déjà été pratiquée à plus d'une occasion que ce soit dans le monde associatif, dans les entreprises ou au sein du Grand Etat. Si nous sommes encore certains aujourd'hui du sens du choix que nous avons fait il y a deux ans, nous avons sous-évalué l'ampleur de la tâche et le temps passé pour que nos cultures deviennent communes.

Cette tâche a été complexe par le fait que si le regroupement administratif a débuté en janvier pour correspondre au nouveau de contrat de prestations, celui-ci ne s'est concrétisé qu'au moment de l'emménagement dans les nouveaux locaux.

Enfin, il est essentiel de construire une culture de travail commune afin de donner un vrai sens à ce regroupement qui, au final, est au service de la population.

Au moment du passage de témoin, je remercie vivement les collaboratrices et collaborateurs des trois associations qui se sont investis dans cette démarche. Mes remerciements vont aussi aux membres des différents comités, à la trésorière qui a réalisé un travail important pour que nos comptes soient conformes à ce qui était attendu et enfin aux deux autres présidents qui ont travaillé avec moi à la mise en œuvre de cette faïtière.

Alain Bolle
Président

PRÉAMBULE

Mise en place de la faïtière Carrefour addictionS

L'année 2013 a été fortement marquée par la mise en place de la nouvelle faïtière Carrefour addictionS regroupant le CIPRET, la FEGPA, Rien ne va plus.

Cette tâche a été complexe par le fait que si le regroupement administratif a débuté en janvier pour correspondre au nouveau de contrat de prestations 2013 -2016 conclu avec le DARES devenu depuis le DEAS, celui-ci ne s'est vraiment concrétisé qu'au moment de l'emménagement dans les nouveaux locaux sis à la rue Agasse 45.

Il n'a pas été aisé de trouver des locaux en adéquation avec nos besoins, à savoir une localisation géographique en ville, un loyer abordable et un accès compatible avec nos nombreuses interventions extérieures.

Nous avons donc finalement pu emménager en août 2013 dans des locaux agréables et spacieux.

Ce nouveau regroupement a exigé une restructuration administrative de nos associations respectives et une redistribution des compétences entre les comités des trois associations et le comité de Carrefour addictionS puisque la subvention étant allouée à la faïtière, l'organisation administrative et comptable incombe audit comité.

Un autre aspect important a été la réorganisation de l'accueil physique et téléphonique, ainsi qu'une nouvelle répartition des tâches entre plusieurs collaborateur-trices.

Enfin, il a fallu construire une culture de travail commune qui est encore à développer afin de mettre en œuvre l'organisation administrative mais également la mise en œuvre des prestations communes, telles que les campagnes de communication, la production de documents communs, la mise en place du portail internet et les soutiens à des manifestations sportives, culturelles et festives.

L'ensemble de ce processus qui n'est pas encore achevé, se révèle intéressant et incontournable mais le qualifier de chronophage est un mot faible. C'est ainsi que certaines prestations spécifiques ont été différées en raison de la mise en place de ladite faïtière.

OBJECTIFS TRANSVERSAUX

PRESTATION 1

Informer et sensibiliser la population aux addictions

1.1 Assurer une offre d'information et de documents accessibles au public

Carrefour addictionS, avec un accueil ouvert aux visiteurs du lundi au vendredi et une ligne téléphonique d'écoute pour une information et une orientation ciblée, est une véritable plateforme où sont recensées toutes les informations nécessaires tant au public et usagers qu'au personnel des trois associations.

C'est le lieu de premier contact pour :

- Apporter un accueil et une écoute spécifique : une 1ère réponse est donnée sous forme de brèves consultations individuelles aux demandes des personnes concernées par une ou plusieurs des quatre problématiques (alcool, cannabis, tabac, jeu excessif), de leurs proches ou des professionnels du réseau sanitaire et social
- expliquer la problématique du jeu, du tabac, du cannabis et de l'alcool par l'organisation de séances d'informations régulières via une communication diffusée largement.
- Un relevé de statistiques spécifiques sur les demandes.

1.2 Sensibiliser la population fréquentant des événements / lieux sportifs ou festifs, en développant des partenariats avec des clubs et des organisateurs

Dans la continuité des activités initiées par la FEGPA et le CIPRET, Carrefour addictionS a poursuivi en 2013 ses partenariats avec des associations et clubs pour 50 manifestations culturelles, sportives et festives. Ces partenariats comprennent :

- Stand de prévention avec des animateurs permettant de sensibiliser et informer la population sur les problèmes dus au tabac, à l'alcool, au cannabis et au jeu excessif ainsi que les orienter vers les services d'aide disponibles
- Visibilité de Carrefour addictionS et ses associations sur différents supports de communication liés à la manifestation : affiche, flyer, programme, site internet, T-shirt
- Soutien financier de Carrefour addictionS

D'autre part, Carrefour addictionS propose aussi un soutien financier de type « marketing social » dans un but de promotion de la santé et de prévention. En 2013, elle a soutenu 6 associations ou clubs sportifs dans le but de sensibiliser les sportifs, notamment les jeunes, ainsi que leur entourage en dissociant les consommations de tabac, alcool et cannabis des activités sportives. Carrefour addictionS a aussi soutenu une association impliquée dans les manifestations festives afin de renforcer les compétences des jeunes à contrôler leur consommation d'alcool, en plus de l'intervention. Ces soutiens permettent de mobiliser ces différentes associations pour transmettre un message et une image orientée vers la prévention, d'éliminer le parrainage par l'industrie du tabac et de l'alcool ainsi que de prendre la place de la publicité pour le tabac ou l'alcool.

Voir annexe 1

1.3 Sensibiliser le grand public à la problématique des addictions et des ressources / aides disponibles

Pour faire connaître la nouvelle faïtière, Carrefour addictionS a lancé en décembre 2013 une campagne médiatique sur le thème «Un réseau est né» qui s'est poursuivie jusqu'en février 2014 avec une inauguration officielle le 4 février 2014. Cette campagne a inclus un affichage

sur des bus et trams des Transports Publics Genevois, un diaporama diffusé dans tous les véhicules des Transports Publics Genevois, 3 annonces de presse en première page de journaux et un spot TV diffusées 50 fois.

Le but de cette campagne était de présenter à la population genevoise le regroupement du CIPRET, de la FEGPA et de Rien Ne Va Plus au sein de Carrefour addictionS. Elle visait aussi à montrer leurs missions de prévention des problèmes liés au tabac, à l'alcool, au cannabis et au jeu excessif ainsi que sa disponibilité pour aider la population genevoise dans ces domaines.



PRESTATION 2

Contribuer au développement de la politique de santé publique en matière d'addictions

2.1 Contribuer en tant qu'expert à la formulation d'une politique de prévention des addictions

FEGPA

La FEGPA anime les groupes de travail suivants :

- le REGAL devenu REGAD (Réseau genevois des addictions)
- le GPE : Groupe prévention entreprises
- un groupe de coordination des actions lors de la Journée/semaine nationale de dialogue sur l'alcool.

Elle participe aux groupes suivants :

- le GLPJ (Groupe Liaison Prévention Jeunes)
- le Groupe « concept prévention en milieu festif » animé par la DGS
- le Comité de l'Opération Nez rouge
- le comité de pilotage de Nuit Blanche ?
- le comité Fourchette verte
- Carrefour addictionS ayant intégré le CAPAS (Collectif des associations pour l'action sociale), ses membres dont la FEGPA ont participé aux deux assemblées qui se sont tenues en 2013.
- les Plateformes « Alcool », « Prévention » et « Nightlife » du GREA (Groupement Romand des Addictions)
- la secrétaire générale de la FEGPA est vice-présidente du Groupe Experts Formation Dépendance (EWS) qui est une association nationale.

Forum addictions

La FEGPA coordonne le comité d'organisation des Forum addictions où sont représentés les HUG, l'Hospice Général, Première Ligne, Argos et la Maison de l'Ancre/Epi.

En 2013, un Forum a été organisé le 18 octobre sur le thème: « la politique actuelle des drogues: quelles conséquences pour la sécurité et la santé de la population ».

La qualité de ce Forum a été assurée par les interventions remarquables de Mme Ruth Dreifuss, ancienne présidente de la Confédération et membre de la Global Commission on Drug Policy, M. Jean-Félix Savary, secrétaire général du GREA et M. Olivier Jornot, procureur de la République et canton de Genève.

CIPRET

Le CIPRET a participé aux activités de différentes instances cantonales, romandes et nationales dans le domaine de la prévention du tabagisme:

- Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP): Plateforme pour le Programme National Tabac, Séance sur les droits de l'homme
- Commission Fédérale pour la Prévention du Tabagisme (EKTP)
- Comité de l'Association suisse contre le tabagisme (AT)
- Forum Romand de l'Association suisse contre le tabagisme (AT)
- Collège Romand de Médecine de l'Addiction (Coroma)
- Groupe Suisse d'experts pour la cigarette électronique (Swiss Vap Study)
- Collectif des Associations pour l'Action sociale (CAPAS) en tant que membre de Carrefour addictionS

RNVP - Plateforme JEU

L'animation de la plateforme Jeu du GREA par RNVP et le Centre du jeu excessif de Lausanne s'est faite en instaurant désormais des thématiques souhaitées par les membres. Cette année a été placée sous le thème de la nouveauté puisque sur les trois rencontres qui ont eu lieu, deux ont porté sur la thématique des addictions sexuelles. Les professionnels travaillant dans le domaine du jeu excessif sont en effet confrontés et sollicités dans leurs pratique au sujet de différents types de conduites addictives sans substances aux travers des médias électroniques, et les membres de la plateforme ont décidé de les intégrer dans les thématiques abordées. A l'automne, le thème des mesures de protection de l'adulte dans les problématiques de jeu excessif a été choisi. Une présentation très intéressante a été donnée par Gislaine Carron de Addiction Valais (également Présidente de l'Autorité de protection de l'adulte et de l'enfant pour la région de Fully-Charrat en Valais) sur la nouvelle loi en vigueur depuis 2013.

RNVP a participé à la Plateforme Prévention du GREA afin de présenter le projet LIVE, comme exemple d'expériences de prévention du jeu excessif virtuel.

Participation au Collectif d'Associations Pour l'Action Sociale (CAPAS):

En 2013, le CAPAS a regroupé 30 associations dont Carrefour addictionS.

Durant l'année, les membres du CAPAS se sont réunis à trois reprises pour une assemblée générale, dont une journée de réflexion commune en octobre. Le thème abordé lors de cette journée est: « L'identité des associations du CAPAS, les spécificités du travail associatif, ce que font les associations et comment elles le font »

Une matinée événementielle annonçant la création du CAPAS a eu lieu également en juin avec une conférence de presse couverte par 5 médias.

2.2 Maintenir le plaidoyer auprès des politiques sur des objets d'actualité (hors projets spécifiques) concernant les 3 problématiques et celle des addictions

Prises de position sur des questions liées à la politique de l'alcool

- La FEGPA participe au groupe de travail coordonné par le GREA pour suivre l'évolution de la révision de la loi sur l'alcool et faire entendre la voix des milieux de la prévention.
- Sur le plan genevois, la FEGPA a envoyé à deux reprises une prise de position aux parlementaires représentant Genève à Berne pour leur demander de revoir leur position sur ce projet de révision qui est contraire aux principes d'une politique cohérente de l'alcool et qui est va essentiellement dans le sens de l'intérêt de l'industrie.
- Révision de la LRDBH (loi sur la restauration, le débit de boissons et l'hébergement) : la FEGPA a demandé à être auditionnée sur la révision de cette loi et a donc été reçue par la commission de l'économie du Grand Conseil le 16 décembre 2013.

Prises de position sur des questions liées à la prévention du tabagisme

- A l'occasion de la Journée Mondiale sans Tabac, le CIPRET a pris position publiquement par un communiqué de presse et une conférence de presse en faveur de l'interdiction totale de toute forme de publicité, promotion et parrainage pour le tabac.
- Le CIPRET a pris position dans la procédure de consultation pour la révision de la Loi Fédérale sur la taxation du tabac.
- Le CIPRET a pris position de manière informelle auprès du Médecin Cantonal du Canton de Genève au sujet de la cigarette électronique et des mesures de santé publique la concernant.

Prises de position sur des questions liées à la politique jeu

La Loterie Romande a proposé en 2009 une initiative populaire pour définir les compétences de la Confédération et des cantons en matière de législation sur les jeux d'argent. Le Conseil Fédéral a réagi par un contre-projet, plébiscité par le peuple en mars 2012 et un nouvel article constitutionnel (106) a été voté. En 2013, l'association Rien ne va plus a été sollicitée dans le débat sur la mise en œuvre de cet article au niveau du groupe d'experts de la prévention du jeu excessif mis en place par le GREA.

Interventions dans les médias

Une quinzaine d'articles ont relayé les prises de position et avis de la FEGPA sur des sujets comme la consommation d'alcool des jeunes, la révision de la loi sur la restauration et le débit de boissons (LRDBH), la révision de la loi sur l'alcool, les accidents de la route liés à l'alcool ou encore les futurs achats tests.

La FEGPA a aussi eu l'occasion de réagir sur la révision de la loi sur l'alcool et la LRDBH sur la TSR et Léman Bleu.

La secrétaire générale de la FEGPA a participé à :

- une émission d'une heure sur l'alcool et les jeunes diffusée le 22 octobre sur radio Cité.
- un débat public contradictoire organisé par la Tribune de Genève sur l'opportunité de faire payer aux fêtards leur hospitalisation suite à une ivresse aiguë (19.12.13).

En 2013, le CIPRET a effectué 25 interventions dans les médias, 18 dans la presse écrite et 7 dans des émissions de radio ou de télévision. 11 interventions concernaient la campagne du 31 mai en faveur de l'interdiction de publicité ainsi que les plaintes qui en ont résulté alors que 5 traitaient de la cigarette électronique.

RNVP a été sollicité par plusieurs médias dans le domaine du jeu virtuel – Par exemple: Le matin, avril 2013 « JEUX VIDÉO - Joueur averti, le gendarme met en garde contre la violence ».

Concernant le jeu d'argent - Tribune de Genève, novembre 2013 : « Les apprentis sont trop souvent piégés par les jeux d'argent ».

24 heures – « Les jeux d'argent piègent trop souvent les jeunes ».

RNVP est régulièrement contacté par Temps présent.

Concernant le projet LIVE, plusieurs articles (Le temps, le Courrier...) et émissions de radios (dont Couleur3, PointBarre, 12 janvier 2013) ont mis en avant l'originalité et la pertinence de cette approche de prévention.

2.3 Identifier les problématiques communes et émergentes, réagir et le cas échéant, développer des projets.

CIPRET

2013 a vu l'émergence de la cigarette électronique (E-cigarette), qui a été développée dans un but commercial et non médical et a explosé sur le marché suisse. Elle a rapidement attiré de nombreux adeptes, notamment pour réduire ou arrêter la consommation de tabac. Elle suscite un vif débat dans la population, le monde politique, les médias et les professionnels de santé. Les connaissances scientifiques sont encore limitées sur ce produit, qui est potentiellement une révolution pour la prévention du tabagisme et la santé publique.

Etant donné son expertise dans la prévention du tabagisme, le CIPRET s'est saisi du dossier de la E-cigarette. Après avoir étudié en détail les données scientifiques encore limitées, les articles dans les médias et les recommandations d'experts, le CIPRET a adopté une position scientifiquement fondée sur la E-cigarette, sa sécurité, sa toxicité, son efficacité pour réduire ou arrêter le tabac ainsi que les mesures de santé publique appropriées :

- Recommander aux fumeurs d'utiliser une E-cigarette avec nicotine pour réduire leur consommation de tabac
- Ne pas recommander d'utiliser la E-cigarette comme aide à l'arrêt en 1ère ligne mais l'envisager en 2^{ème} ligne pour les fumeurs qui n'ont pas pu cesser de fumer avec les méthodes validées
- Autoriser la vente d'E-cigarette avec nicotine en Suisse
- Réglementer l'E-cigarette comme un produit contenant de la nicotine
- Rendre obligatoire un contrôle de tous les modèles de E-cigarette et de E-liquides
- Interdire l'usage de la E-cigarette dans les lieux publics
- Interdire la vente de E-cigarettes aux mineurs et la publicité pour l'E-cigarette

Cette position a été maintes fois rendue publique dans une quinzaine d'interventions dans les médias ainsi que dans des colloques pour les professionnels de santé. Le CIPRET continuera à suivre l'évolution des données scientifiques et de ce produit dans la société.

FEGPA

En 2013 également, un groupe représentant tous les partis du Grand Conseil genevois a réfléchi et débattu des problèmes posés par le marché ouvert de la drogue à Genève qui est une cause d'insécurité et qui a conduit à une perte de contrôle d'une partie de l'espace public.

Selon la « Global Commission on Drug Policy » à laquelle Ruth Dreifuss a activement participé, il s'est avéré que 50 ans de prohibition dans le domaine des drogues dans le monde est un échec car il n'a pas permis de juguler la consommation et a plutôt rejeté les consommateurs et les personnes dépendantes dans la clandestinité. La Global Commission plaide pour un changement de paradigme dans les politiques de drogues.

C'est dans ce contexte que le groupe inter-partis a émis des propositions concrètes en se centrant sur la problématique du cannabis car c'est la drogue illicite la plus consommée, qu'elle représente une part importante du marché ouvert et entraîne de nombreux délits qui détériorent le climat dans certains quartiers à Genève.

Tandis que dans plusieurs pays, la consommation est en voie d'être dépénalisée, voire réglementée, la Suisse a aussi allégé les sanctions en prévoyant une amende de Fr 100.- pour la consommation de petites quantités et pour les adultes.

Mais la police s'épuise à courir après les consommateurs et dealers qui sont très vite relâchés.

C'est la raison pour laquelle le groupe inter-partis propose de lancer une expérience-pilote à Genève qui consisterait à autoriser la culture, la distribution et la consommation de cannabis pen-

dant une période de trois ans. Il s'agirait d'autoriser la création d'associations de consommateurs, connus sous l'appellation « *Cannabis social club* » dans plusieurs pays dont en particulier l'Espagne.

À Zurich, une motion a été votée pour réfléchir à une régulation de consommation de cannabis. D'autres villes suisses sont très ouvertes à cette idée et seraient prêtes à s'associer ou au moins à soutenir cette démarche.

Carrefour addictionS, en particulier la FEGPA, a pris contact avec ce groupe pour être consulté dans la suite des démarches qui seront poursuivies.

RNVP

Ces dix dernières années, les technologies liées aux médias électroniques ont été démocratisées et emplissent toutes les sphères de nos vies quotidienne et professionnelle. Nous sommes bien dans une société hyperconnectée qui voit émerger des problématiques de jeu vidéo excessif, entre autre, mais qui a grand peine à distinguer l'ampleur d'un phénomène qui envahit également l'inconscient collectif de peurs exacerbées. Le réseau romand est très actif en ce qui concerne cette question. RNVP a ainsi rejoint un groupe d'experts de toute la Suisse, mandatés par le GREA et la Fachverband Sucht, pour étudier cette question. L'association a ainsi contribué à la rédaction d'une prise de position sur cette question qui fait débat :

http://www.grea.ch/sites/default/files/hyperconnectivite_positiongrea_0.pdf

Les associations de Carrefour addictionS sont attentives à l'évolution des statistiques de consommation des différentes substances et des comportements à risques dans la population suisses. En l'absence de statistiques cantonales, les références principales sont le monitoring des addictions publiés régulièrement par l'OFSP, les enquêtes HBSC (Health Behaviour in School Aged Children) auxquelles la Suisse participe tous les quatre ans, l'enquête suisse sur la santé ainsi que les statistiques du BPA (Bureau de prévention des accidents). Elles suivent également les études menées par Addiction Suisse.

PRESTATION 3

Développer un réseau genevois des addictions

3.1 Élargir le réseau genevois d'alcoologie (REGAL) aux thématiques du tabac, des drogues illégales et du jeu

Depuis plusieurs années, la FEGPA réunit trois à quatre fois par année les partenaires du dispositif genevois d'alcoologie dans le but de promouvoir une connaissance des prestations de chacun et de faire en sorte que la collaboration s'intensifie entre les membres du réseau.

Parallèlement à la mise en place de la faîtière Carrefour addictionS, il est apparu pertinent d'élargir le réseau à celui de l'ensemble des partenaires concernant les drogues illicites et les addictions sans substances. En effet, la plupart des institutions accueillent des personnes qui ont plusieurs formes d'addictions et offrent des prestations dans plusieurs domaines ce qui démontre qu'il n'y a plus lieu d'opérer une séparation devenue artificielle.

C'est pourquoi l'ensemble des partenaires du réseau d'addictologie sont conviés à ces rencontres qui se déroulent chaque fois dans une institution différente. En 2013, trois rencontres ont eu lieu, la première au service de santé de l'enfance et de la jeunesse, une dans le service d'addictologie psychiatrique des HUG (Grand Pré) et la troisième dans les nouveaux locaux de Carrefour addictionS.

PRESTATION 4

Évaluer le développement de la faîtière et des prestations

Un rapport d'évaluation de la FEGPA sur le projet des BlackBox (étuis de préservatifs) sera disponible en avril 2014.

COMITÉ CARREFOUR ADDICTIONS

Président

Alain BOLLE

Vice-président

Jean-Luc FORNI

Trésorière

Schéhérazaïde SERAOUI

Olivier RIGHETTI

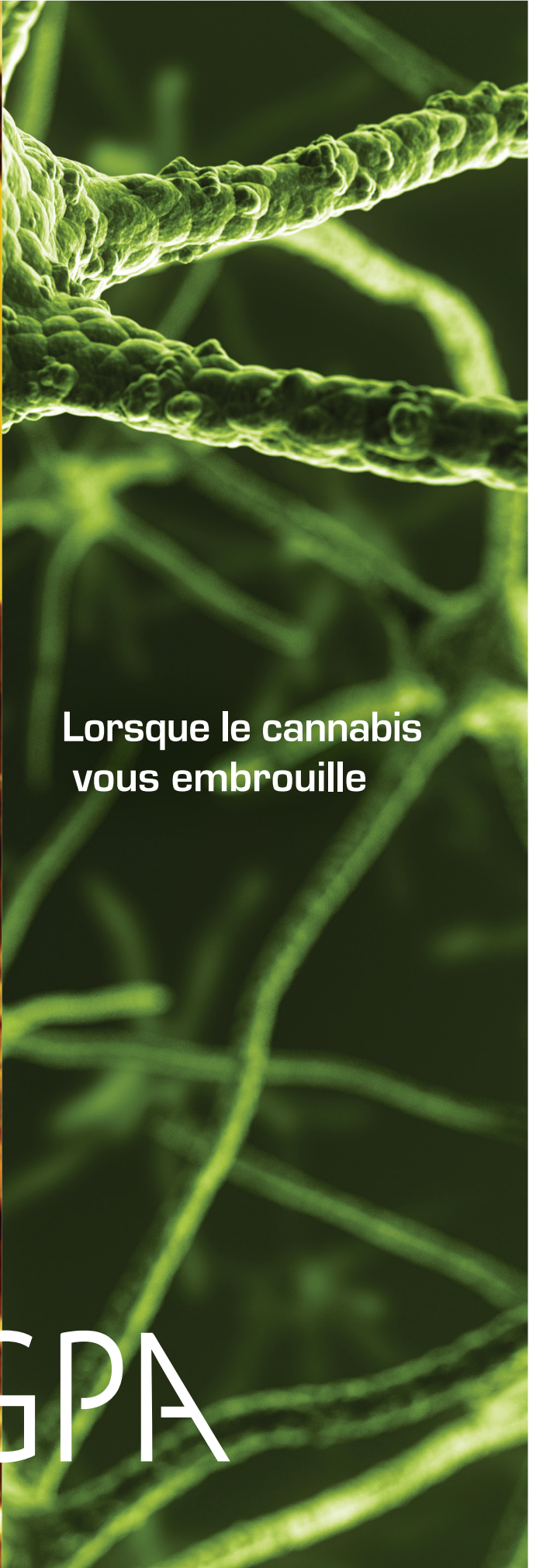
Laurence FEHLMANN RIELLE

Jean-Paul HUMAIR

Gwenaëlle SIDIBE



Lorsque l'alcool
vous engloutit



Lorsque le cannabis
vous embrouille

FEGPA

MOT DU PRÉSIDENT DE LA FEGPA



Après 10 ans d'engagement, la négociation de deux contrats de prestation, j'ai décidé de mettre un terme à mon bénévolat malgré un intérêt toujours présent pour la prévention et les actions de santé publique visant les consommateurs d'alcool jeunes et moins jeunes. Cet automne, la prévention a une fois de plus été mis à mal avec le débat mené à Berne. La loi sur l'alcool n'est pas encore adoptée mais les pertes de moyens pour la prévention sont à redouter, certains allant jusqu'à évoquer une baisse de 50% des revenus de la dîme. Les lobbys font leur travail et les parlementaires semblent sourds à nos arguments.

Tout n'est pas encore clos, il nous reste à espérer que les débats à venir nous permettront de voir l'avenir avec un peu plus de sérénité. La baisse des taxes sur les produits importés a déjà fait son effet sur les jeunes consommateurs et leur pratique des « before ». Les prix de vente des alcools forts se sont écroulés depuis plusieurs années et leur accès est toujours plus facile. Si l'an dernier je déplorais vivement le manque d'action de l'Etat dans le domaine des achats tests, il semble que 2014 nous permettra de voir ce projet être mis en œuvre.

A ce sujet, je ne peux que partager les conclusions de l'excellent article publié dans la revue Dépendance du GREA du mois de juin 2014 qui concluait: « une ou deux campagnes d'achats-tests ne permettront pas à elles seules de diminuer de manière importante la vente d'alcool aux mineurs et plus largement la consommation problématique d'alcool chez les jeunes. En revanche, cet instrument peut compléter sur le long terme un programme de prévention basé sur un faisceau de mesures concertées ».

C'est à la mise en œuvre de ces mesures que nous travaillons de manière coordonnées avec le réseau et la direction générale de la santé. Notre équipe d'experts vient en appui à celles et ceux qui veulent investir dans le champ de la prévention et avec le temps, nous avons été entendus, nos missions ont été officiellement complétées ajoutant ainsi la prévention de la consommation de cannabis. Dans le cadre de notre communication, nous devrions peut-être nous interroger sur la nécessité de revoir le nom de notre association.

S'il est vrai que nos missions couvrent des prestations de prévention de l'alcoolisme au sens propre, nous pourrions peut-être réfléchir à un nom qui illustre mieux les prestations que nous développons. Je tourne cette page de mon engagement associatif en posant une fois de plus un regard étonné devant la masse de prestations que nous sommes à même d'offrir à la population. Trois professionnels accompagnés de jeunes qui tiennent des stands et d'experts engagés au mandat délivrent des prestations de qualité et remplissent leur mission. Je ne peux que souhaiter que la charge administrative qui grève nos ressources soit allégée, elle est peu productive et met en péril la réalisation de nos objectifs.

Alain Bolle
Président

PRESTATION 5

Retarder l'âge de la première consommation d'alcool et de cannabis par les enfants et les jeunes à travers la mobilisation des adultes

5.1 Informer et sensibiliser les parents

Durant l'année 2013, la FEGPA s'est essentiellement attachée à poursuivre le développement du site Mon ado en réalisant le volet cannabis annoncé en 2012. Des contacts ont été pris avec l'Institut de médecine sociale et préventive qui a mis en place le site Stop cannabis afin de délimiter les axes d'intervention et d'éviter les doublons. Par la suite, une collaboration pourrait être envisagée dans le cadre de Forum de discussions que Stop cannabis organise et qui n'existe pas dans le site mon ado. Sur le plan de l'interaction, nous nous mettons à disposition des parents pour répondre à leurs interrogations.

La secrétaire générale a participé à deux journées de formation organisées par Addiction Suisse sur le thème des enfants de parents dépendants.

L'autre axe sur lequel nous nous sommes concentrés a été de promouvoir le site qui est apprécié mais encore mal connu. C'est ainsi que grâce à une subvention de Fr 20'000.- du Fonds drogue, nous avons mis des insertions dans des supports tels que les Nouvelles de quartiers, dans la plaquette Familles et lancé une campagne dans les écrans des bus TPG.

Relevons que le nombre de visiteurs a quand même augmenté passant de 11'962 visites en 2012 à 13'850 en 2013. Le nombre de pages vues a passé de 25'809 en 2012 à 29'342 en 2013. On note qu'il y a eu 84% de nouvelles visites. Remarquons aussi que les rubriques sur le cannabis ont été particulièrement visitées marquant probablement le souci des parents à propos de cette substance.

Quelques interventions ont été menées auprès d'associations de parents lors de leur assemblées générales (Collège du Vuillonex, Collège de Candolle). Ces moments suscitent toujours des discussions nourries,

Une demande déposée auprès du Fonds géré par le programme national alcool a une fois encore été rejetée.

5.2 Favoriser l'application de la législation relative à la remise d'alcool par le personnel de vente et de services

Depuis plusieurs années, des achats tests sont réalisés dans la plupart des cantons suisses afin de mesurer le degré d'application de la législation destinée à empêcher que des mineurs puissent se procurer de l'alcool. Ces achats tests permettent de sensibiliser le personnel de vente aux dispositions de protection de la jeunesse, de faire modifier les stratégies de vente et de remise d'alcool, de soutenir le personnel de vente auquel il incombe de vérifier l'âge des jeunes clients et finalement de sensibiliser les parents et les autres adultes à cette problématique.

Genève est l'un des rares cantons à n'avoir pas encore mis en place ce type de démarche et la FEGPA, d'entente avec la Direction de la santé a décidé de lancer une série d'achats tests qui devaient avoir lieu en 2013.

Il était convenu qu'en l'absence de base légale, ces achats tests ne feraient pas l'objet de sanctions mais seraient réalisés sous forme de monitoring. Néanmoins, cela nécessitait l'aval de plusieurs autorités du canton et il était nécessaire d'obtenir un consensus sur l'ensemble de la démarche, d'approcher les organisations professionnelles, ainsi que les partenaires qui vont collaborer au processus.

Ces différentes étapes indispensables ne nous ont donc pas permis de lancer cette première série d'achats tests en 2013 et l'action a donc été reportée à 2014. La somme de Fr 40'000.- budgétisée à cet effet a été également été réservée pour l'année prochaine.

5.3 Développer des plans de mesures avec des collectivités (communes, écoles, etc.) pour diminuer la consommation d'alcool et de cannabis des jeunes

Certains de ces projets d'intervention par les pairs s'inscrivent dans le développement de plan de mesures élaborés par des collectivités (communes, quartiers, institutions, ...) pour la gestion des consommations d'alcool et de cannabis.

C'est le cas du projet d'Intervention Précoce (IP) démarré en octobre 2012 par la **commune de Vernier**. Dans le cadre des trois thématiques développées par les groupes de travail respectifs (Intervention dans l'espace public, limites et liens externes des espaces institutionnels, manifestations et locations), émerge la perspective d'interventions par les pairs dans les différents espaces identifiés. Aussi, la réflexion est engagée pour définir les principes et les orientations de ces interventions et former les acteurs concernés. Il va de soi que ce projet tient compte des différents travaux en cours pour la mise en œuvre des mesures relatives aux espaces publics et aux manifestations festives de la commune. La formation alcool-sexualité proposée à l'ensemble des acteurs du réseau jeunesse (18 personnes) afin d'utiliser les blackbox (voir chap. 6.5) sur ces différents territoires est une première étape au développement de ces interventions.

La **Maison de quartier de Carouge (MQC)** a poursuivi sa démarche de mise en place d'une politique de gestion des consommations d'alcool dans le cadre de l'ensemble de ses activités. Un groupe de travail composé de professionnels et de membres du comité, accompagné par Radix et la FEGPA, a pu présenter les résultats de ces réflexions à l'ensemble des acteurs de la MQC (professionnels et comité) et ainsi faire valider les mesures proposées (consommations des professionnels et des bénévoles, les locations, les manifestations organisées par la MQC). Accompagnée par la FEGPA, l'équipe des animateurs va démarrer une réflexion pour l'élaboration d'un protocole de gestion des consommations des jeunes visant à prévenir et à réduire les risques inhérents à ces consommations et à intervenir précocement auprès de jeunes en situations de vulnérabilité.

Le plan de mesures pour une gestion des consommations d'alcool et de cannabis finalisé par le **SEMO de la Croix-Rouge (Semestre de motivation)** est opérationnel depuis le début de l'année 2013. Aussi, en 2013, l'accompagnement de la FEGPA a ciblé principalement l'évaluation du projet et donc, dans la même dynamique que pour son élaboration, il a été proposé que cette évaluation se déroule sur un mode participatif avec l'ensemble de l'équipe. Cette journée a permis de dégager les ajustements à réaliser (adaptation des mesures aux nouveaux dispositifs, formalisation d'un espace réservé à l'Intervention Précoce dans les colloques d'équipe hebdomadaires, ajustement des mesures).

L'accompagnement des Travailleurs Sociaux Hors Murs (TSHM) de la **région Bernex-Champagne** s'est poursuivi, ainsi que la co-coordination (avec le Service Santé Enfance Jeunesse = SSEJ) du groupe de travailleurs sociaux et de représentants du SSEJ.

Fort de son expérience dans l'accompagnement de ces projets avec ces différentes collectivités, la FEGPA participe depuis fin 2012 au « groupe support prévention » dans le cadre d'un projet relatif à la valorisation et au renforcement du travail de prévention développé par l'ensemble des centres et des équipes hors murs de la FASe, la finalité étant l'élaboration d'un référentiel de prévention.

L'ensemble de ce travail avec les collectivités renforce, accentue et implante durablement les mesures de prévention et de réduction des risques directement sur le terrain avec les acteurs concernés, là où se trouvent les jeunes.

5.4 Intégrer la problématique du cannabis dans les activités de la FEGPA

La FEGPA intègre désormais régulièrement des informations liées au cannabis dans le cadre des ateliers de discussion ou activités diverses menées avec les jeunes.

Le comité s'est penché sur la nécessité de créer un outil de sensibilisation qui toucherait particulièrement les jeunes qui sous-estiment souvent les effets délétères du cannabis. C'est ainsi que nous avons approché des spécialistes de la communication et des médias contemporains pour mettre en place un projet interactif dans ce domaine. Ce projet impliquera la recherche de fonds extérieurs aux ressources de la FEGPA et c'est en 2014 que nous planifions de réaliser ce projet. A suivre.

PRESTATION 6

Diminuer les consommations inappropriées d'alcool

6.1 Sensibiliser les entreprises au problème d'alcool au travail

Une dizaine de professionnels de la santé ont participé à deux séances du Groupe prévention Entreprises (GPE) qui ont donné lieu à des échanges principalement centrés sur les réalités de chacun et plus particulièrement sur les difficultés des entreprises à prendre en compte les problématiques de consommations d'alcool.

Compte tenu du peu de retentissement des précédentes éditions, le groupe de rédaction du journal «j'[OHse] en parler» a choisi de ne pas produire de numéro cette année. Il demeure que ce groupe reste convaincu de l'intérêt et de la pertinence de cet outil de communication et envisage d'éditer un prochain numéro dans le cadre de la prochaine journée nationale alcool dans le but de favoriser une meilleure visibilité de cette action.

A la demande et en collaboration avec le Service Social Inter-Entreprises (SSIE), nous avons animé deux séminaires de formations adressés aux apprentis de Rollex. Les consommations de cannabis et d'alcool ont principalement été traitées.

6.2 Mobiliser la plateforme « femmes-alcool » pour des actions de sensibilisation

En 2013, il n'a pas été possible d'organiser une action marquante de sensibilisation en raison du fait que les personnes actives dans la Plateforme n'étaient pas suffisamment disponibles. La plaquette «femmes, alcool» ainsi que les affiches rééditées en 2012 ont néanmoins été diffusées aux gynécologues du canton.

La Plateforme sera à nouveau mobilisée en 2014 en vue de la mise en place d'une action de sensibilisation de plus grande envergure.

6.3 Sensibiliser les communautés de migrants aux problèmes d'alcool

Cette thématique nouvellement inscrite dans nos prestations n'a pas pu être abordée en 2013 en raison des tâches liées à la mise en place de la faïtière et de l'emménagement dans les nouveaux locaux mais des jalons ont été posés dans ce domaine.

En effet, nous avons été contactés en fin d'année par le Centre d'accueil pour migrants de la Roseaie qui souhaite que des actions de sensibilisation sur l'alcool et le cannabis soient mises en place. Une série d'interventions ont été planifiées pour 2014.

Par ailleurs, le CIPRET qui a été approché par le programme Femmes Tische (actions de sensibilisation par des multiplicateurs dans diverses communautés de femmes migrantes) a proposé que la FEGPA soit associée à cette démarche dans la mesure où les problèmes d'abus d'alcool sont également présents dans ces communautés. A suivre en 2014.

6.4 Sensibiliser les jeunes par des interventions ponctuelles en milieu scolaire et extra-scolaire



Plusieurs actions ont été soutenues en 2013 à savoir :

- L'action « Intermezzo » mise en place par des travailleurs sociaux hors murs de Carouge en collaboration étroite avec la commune (mai-juin). Cette intervention a été motivée par des problèmes récurrents liés à l'affluence du public à la rue Vautier, avec des consommations excessives, des nuisances sonores, voire des bagarres occasionnelles. L'action à laquelle la FEGPA participe activement consiste à organiser un lieu d'accueil animé par plusieurs professionnels et des actions mobiles sont mises en place pendant la soirée et une partie de la nuit pour aller au contact des jeunes fréquentant le lieu. De plus, la FEGPA forme des équipes de jeunes pairs qui animent ces équipes mobiles. Dans le lieu d'accueil en plein air, on met à disposition une alcoborne, un simulateur pour mesurer son alcoolémie, de la documentation et des objets de sensibilisation.
- Festival Open Aire : ce festival est organisé au début juillet par des travailleurs sociaux de la Fase et offre pendant un week-end des activités sportives et musicales à la ferme Marignac. La FEGPA était présente avec un stand et un bar à eau.
- La FEGPA est associée depuis plusieurs années à la manifestation organisée par le DIP pour la remise des CFC aux apprentis du canton. A cette occasion, une action de cocktail sans alcool est organisée et l'on tient un stand de sensibilisation (octobre).
- La FEGPA participe avec d'autres partenaires au dispositif mis en place lors du cortège de l'escalade des collégiens organisé par la Soupô. Cette action de réduction des risques est coordonnée par l'Office de la jeunesse. La FEGPA tient un stand avec des boissons chaudes dans le parc des Bastions en collaboration avec Nuit Blanche ? et le service de la jeunesse de la Ville de Genève. Des équipes mobiles se déplacent dans la manifestation pour repérer les jeunes qui seraient en difficulté et les orienter vers le poste des samaritains.
- Comme chaque année, nous avons accueilli les jeunes du Semestre de Motivation de la Croix-Rouge genevoise (SEMO), soit 76 jeunes au cours de dix rencontres qui ont permis de réfléchir dans une dynamique interactive sur les consommations d'alcool et de cannabis.
- Des élèves du collège de Staël et des Services des classes d'accueil et d'insertion (SCAI) ont également participé à ces rencontres d'échanges qui ont pour objectif de développer et de renforcer les compétences de ces jeunes afin de connaître les risques liés à des consommations d'alcool et de cannabis et de mieux gérer leur santé.
- Les collèges de Calvin et de Candolle ainsi que le centre de formation d'arts appliqués nous ont sollicités pour participer à leur groupe santé. Leur demande vise un soutien dans l'organisation d'une action de prévention des consommations d'alcool. Seul le collège de Candolle a réalisé, cette année, cette action lors d'une demi-journée qui proposait une conférence et des ateliers interactifs que nous avons animés avec nos partenaires.
- Avec un collaborateur de « Première ligne », nous avons été invités au foyer La Caravelle pour échanger avec les jeunes de cette structure sur leurs consommations de substances.
- Il va de soi que l'ensemble des jeunes qui ont participé aux interventions par les pairs et par là-même aux formations associées, sont personnellement sensibilisés et interpellés sur leurs propres réalités de consommations.
- Dans le cadre de nos actions en milieu festif, il est fréquemment proposé, soit sur nos stand ou par nos équipes mobiles, des outils de prévention et/ou de réduction des risques favorisant une prise de conscience et un changement de comportement des jeunes usagers.

La FEGPA assure un certain nombre de formations, à savoir

- Participation au projet OASIS (HETS- janvier)
- Cours sur alcool et cannabis pour les détenteurs d'un permis de conduire professionnel (21, 28 janvier, 4 février, 29 avril)
- Présentation de la FEGPA à des professionnels de l'Hospice Général (7 février)
- Soirée de sensibilisation à la commune de Thônex avec la Fondation Image et Société (21 mars)
- Formation des intervenants de la FEGPA et de Nuit blanche ?
- Exposé sur le risque alcool à 120 élèves du collège de Candolle et animation d'ateliers (11 avril)
- Discussion avec classes d'accueil à la demande du SSEJ (19, 30 avril, 2 mai)

- Divers entretiens avec des étudiants et collégiens (24 avril, 2, 3, 17 et 24 mai)
- Intervention dans le cadre du colloque sur la famille organisé par Addiction Suisse/présentation du projet mon ado et l'alcool (25 avril)
- Intervention dans le cadre du cours de santé mentale et publique (service addictologie – 16 mai)
- Trois séances de sensibilisation pour exploitants de stands des Fêtes de Genève (10 et 11 juin)
- Formation des personnes travaillant aux bars lors du festival de Vernier-sur-Rock (25 septembre).
- Exposé sur problèmes d'alcool en entreprises dans le cadre du Salon Bi to bi (16 octobre)
- Intervention dans le cadre du programme OASIS de la Hets (17 octobre)

Enfin, la FEGPA accueille régulièrement des stagiaires. En 2013, elle a reçu une stagiaire préparant une maturité pro en travail social (20 semaines) et un civiliste de janvier à juin.

6.5 Campagne Blackbox

Pour rappel, ce projet a été lancé en 2012 et s'est poursuivi en 2013. Il consiste à sensibiliser les jeunes de 15 à 25 ans sur le fait que les excès d'alcool peuvent entraîner des comportements sexuels à risques. C'est ainsi qu'une Blackbox a été créée avec la collaboration d'adolescents et de plusieurs partenaires, en particulier l'unité de santé sexuelle (HUG). La Blackbox a été distribuée dans de nombreux contextes avec une formation préalable afin que l'objet ne soit distribué qu'accompagné d'une discussion.

D'autres partenaires ont souhaité participer au projet et ainsi étendre l'espace de diffusion de la Blackbox. Pour ce faire, ils ont souhaité bénéficier de la formation alcool-sexualité animée avec l'unité de santé sexuelle et de planning familial. Afin de répondre à ces nouvelles demandes, une nouvelle commande de 10'000 boîtes a été réalisée. Nous avons déjà pu constater sur les différents sites où nous intervenons que la Blackbox est connue et appréciée par le public concerné. Il en est de même pour les partenaires qui la diffusent; il est intéressant de souligner qu'elle est largement utilisée dans le cadre d'interventions de réductions des risques et particulièrement lors d'interventions par les pairs (voir ci-dessus).

C'est également avec l'unité de santé sexuelle et de planning familial, que nous avons démarré l'étude concernant l'évaluation qualitative de la blackbox. Nous avons tout d'abord élaboré un outil de récolte de données des 350 questionnaires qui sera suivi par une analyse afin de dégager des hypothèses liées à l'impact du projet. Ce travail est chronophage et il va de soi, que compte tenu de nos nombreuses autres activités, sa finalisation s'inscrit dans un délai relativement important.

Nous avons également mandaté «Evaluanda» afin de réaliser une évaluation du projet; les résultats de celle-ci sont attendus pour mars 2014.



PRESTATION 7

Mobiliser les professionnels de l'alcoologie, de la santé et du social

7.1 Sensibiliser les professionnels non spécialisés (médecins et pharmaciens)

Concernant les professionnels de l'alcoologie, le point est traité au chapitre 3.1 et il est devenu une action commune aux trois associations de Carrefour addictionS dans le sens où le Réseau genevois d'alcoologie est devenu le REGAD (Réseau genevois des addictions).

Une action est en préparation pour évaluer l'utilité et l'intérêt pour le public d'avoir accès à des informations sur l'alcool dans les pharmacies. Pour des raisons de disponibilités des partenaires, nous avons dû reporter cette action à 2014.

7.2 Semaine nationale : La Suisse parle d'alcool et vous ?

A l'occasion de cette semaine de sensibilisation, la FEGPA a réuni un comité pour organiser un colloque intitulé « Fête, alcool et espace public » le 23 mai à la salle communale de Plainpalais. Parmi les co-organisateurs figuraient la Direction générale de la santé, le Service de santé de la jeunesse, la FASe et le Service de la jeunesse de la Ville de Genève.

A noter que la Ville a mis gracieusement la salle de Plainpalais à notre disposition.

Le colloque a été un succès et a rassemblé environ 250 personnes sur un après-midi. Cela a aussi permis des échanges fructueux entre professionnels de terrain, responsables institutionnels et représentants de la politique cantonale et municipale.



PRESTATION 8

Diminuer la consommation d'alcool et ses conséquences

8.1 Soutenir les organisateurs de manifestations et gérants d'établissements dans le développement de plans de mesures de prévention et de réduction des risques

Certains organisateurs de manifestations résumant leur implication en terme de prévention et/ou de réduction des risques à la simple présence de nos équipes lors de leur manifestation et ainsi esquivent tout autre investissement. De nombreuses études montrent que les mesures de prévention comportementale sont efficaces si elles sont accompagnées de mesures structurelles. Aussi, depuis plusieurs années, nous nous efforçons de privilégier une collaboration effective avec les organisateurs pour la mise en place de mesures structurelles de prévention et de réduction des risques. C'est ainsi que cette année, nous avons élaboré six conventions avec des organisateurs (Celtic Festival, association des Jeunes de Meinier, VSR, Les Saturnales, le Biubstock festival et le Carti Globe) afin de façonner ensemble la mise en place de différentes mesures structurelles dans le cadre de leur manifestation. Ces « bonnes pratiques » favorisent :

- le respect du cadre légal : formation du personnel de vente (40 personnes formées), contrôle et distribution de bracelets de couleurs à l'entrée, directives et protocoles définis pour la gestion de situations difficiles, etc.
- la gestion des retours : service Nez rouge, transports publics facilités, action Be my angel (conducteur désigné), etc.
- la réduction des risques relative aux consommations : eau gratuite, espace détente (chill out), sortie définitive, etc.

Si certains propriétaires d'établissements accueillent nos équipes dans le cadre des actions Be my angel (conducteur désigné) et/ou de stands d'informations, il demeure encore difficile d'envisager d'autres collaborations. Le projet d'un label indiquant que l'établissement propose des mesures de prévention et de réduction des risques nous semble être une stratégie indiquée pour envisager un développement de nouvelles collaborations. Des expériences dans d'autres cantons (Label Safer clubbing dans les cantons de Zurich, Bâle, Berne, Zurich, Argovie et Lucerne) illustrent cette approche et particulièrement ce partenariat pluridisciplinaire (propriétaires, représentants de la prévention, services sanitaires, police, etc.).

Le projet d'élaboration d'un concept cantonal de prévention et de réduction des risques (CPR) dans les manifestations festives et sportives coordonné par la Direction Générale de la Santé pourrait également encourager un élargissement de ses principes directeurs pour l'élaboration d'un label.

8.2 Assurer des interventions avec d'autres partenaires lors de rassemblements informels à risques dans l'espace public

Depuis les rassemblements du type « botellones » qui sont apparus en 2008, ce phénomène de grande envergure semble être passé de mode. Néanmoins, cela ne veut pas dire que les rassemblements informels où l'on observe des alcoolisations excessives n'existent pas mais ils se manifestent à l'échelon local ou en marge de fêtes dans diverses communes.

Cela pose quand même un problème de gestion des consommations qui peuvent toucher des mineurs ou être sources d'incivilités ou de déprédations ainsi que développer un sentiment d'insécurité chez les riverains.

C'est ainsi que des séances d'intervision sous l'égide du GREA ont été organisées entre des partenaires du social, de la santé, de l'éducation et de la police de proximité afin de réfléchir à des stratégies propres à limiter ce phénomène et à trouver des solutions pragmatiques.

Formation des pairs

Si nos collaborations avec les organisateurs favorisent un espace festif répondant davantage aux besoins du public, il est également nécessaire de s'intéresser aux alentours des manifestations, des espaces publics dans lesquels de nombreux usagers développent également des comportements de consommations à risque.

L'intervention dans les espaces publics et les milieux festifs s'est historiquement construite sur l'expérience de travailleurs sociaux mais également sur celle de pairs des scènes festives.

Aujourd'hui, ces deux types d'intervenants collaborent et s'associent pour enrichir et façonner leurs interventions dans des lieux festifs, leurs extérieurs et les espaces publics. Aussi, de nombreuses interventions avec les pairs se développent et la FEGPA accompagne l'élaboration et le suivi de ces projets et forment les jeunes et professionnels concernés. Cette année, 45 jeunes ont participé à ces formations (théoriques et pratiques) dans le cadre des projets d'intervention par les pairs à Carouge (action Intermezzo), à Chêne-Bougeries (action « lâche pas ton pote »), sur la promenade des Lavandières (initiée par La Barge), au Grand-Saconnex (action TSHM), à Aire (action TSHM). Ces formations sont proposées systématiquement aux jeunes accompagnés par des travailleurs sociaux (20 pers.) qui les encadrent, voire pour certains projets avec les agents de police municipaux (6 pers.).

Il faut également souligner que les intervenants de la FEGPA et de Nuit blanche ? (NB) ont très souvent collaboré dans le cadre d'actions mobiles d'intervention de réduction des risques. Aussi, indépendamment des deux modules théoriques « consommations d'alcool en milieu festif » proposés aux intervenants de NB, les deux associations (NB et FEGPA) ont animé deux formations pratiques regroupant tous les intervenants des deux structures (25 personnes) afin de favoriser un échange des pratiques et une réflexion commune autour des postures à adopter et mettre en pratique.

En fin d'année, un groupe de professionnels (FASe, La Barge, l'EPIC) coordonné par la FEGPA et RADIX a débuté une réflexion s'intéressant à ces pratiques dans le but de proposer une journée de partage d'expériences s'adressant à l'ensemble des intervenants du canton (pairs et travailleurs sociaux) ainsi qu'un inventaire des pratiques, des compétences mises en œuvre dans ces différents projets.

8.3 Réduire les risques liés à la conduite en état d'ivresse

L'Opération Nez rouge - Genève

Le comité qui pilote l'Opération Nez rouge-Genève a une fois de plus bien fonctionné sous la houlette de sa présidente, Mme Catherine Barbey.

En 2013, les résultats sont très légèrement à la baisse avec 926 transports pour 2'010 personnes accompagnées avec 620 bénévoles engagés.

Les chauffeurs Nez rouge ont parcouru 30'965 km.

Le soir du Nouvel An reste de loin la plus occupée avec 233 transports.

L'Opération Nez rouge - Genève est avec le canton d'Argovie celle qui a le plus de demandes de transports.

A noter que durant l'année, Nez rouge effectue des services à l'occasion de grande manifestations (Fête de l'Espoir) et pour un certain nombre de soirées d'entreprises.

Programme du conducteur désigné : Be my angel tonight – BMA

Pour mémoire, ce programme a pour but de sensibiliser les jeunes à ne pas prendre le volant ou le guidon après avoir consommé de l'alcool. On forme donc des équipes de jeunes qui vont sensibiliser d'autres jeunes dans les bars, discothèque et diverses manifestations. En 2013, nos équipes ont effectué 40 interventions dans l'ensemble du canton.

Laurence Fehlmann Rielle
Secrétaire générale

Rémy Benoit
Chargé de projets

MEMBRES COMITÉ FEGPA

Président

Alain BOLLE

Vice-président

Dr Ramiro VALDEZ

Trésorière

Schéhérazaïde SERAOUI

Claudia CARNINO

Dr Thierry FAVROD-COUNE

Francis GONSETH

Philip NIELSEN

Dr Jean-Charles RIELLE

Dr Gabriel THORENS

ÉQUIPE FEGPA

Secrétaire générale

Laurence Fehlmann Rielle

Chargé de projet

Rémy Benoit

Coordinatrice stands / assistante comptable

Giannina Castillo Marrone



Lorsque le tabac
vous consume


CIPRET

LE BILLET DU PRÉSIDENT DU CIPRET



Nouveaux locaux, nouveau cadre et nouvelle dynamique, tels sont les éléments clés de cette année 2013 qui a vu le CIPRET migrer avec ses deux autres partenaires de «Carrefour addictionS», la FEGPA et Rien Ne Va Plus, dans de nouveaux locaux situés à la rue Agasse, en compagnie de Fourchette verte.

Agasse, que cette rue porte bien son nom comme le faisait remarquer le Président de la FEGPA lors de l'inauguration de nos nouveaux locaux en février de cette année car cet adjectif reflète assez bien les réactions que la mission de notre CIPRET suscite dans les milieux de l'industrie du tabac et de la publicité. S'il fallait encore prouver que nos actions ciblées touchent leur but dans le cadre des objectifs que nous avons définis avec la Direction générale de la santé, force est de constater que notre campagne du 31 mai 2013, à l'occasion de la journée mondiale sans tabac, l'a encore démontré.

- La publicité tue
- La publicité provoque le cancer
- La publicité rend impuissant

Voilà autant de messages lus et relus sur nos affiches qui ont provoqué la colère de Publicité Suisse qui a déposé plainte auprès de la commission de la loyauté. Celle-ci n'a, à nos yeux, aucune compétence et qui a finalement classé l'affaire sans grand écho, ni relief...

Autre débat fleuve dont la source n'est pas encore tarie, la cigarette électronique avec ou sans nicotine : Quelle dangerosité ? Quelle utilisation ? Une fois encore, le CIPRET a pris une position claire, entendue et reconnue.

Vous le voyez, notre nouveau médecin directeur a fait plus que prendre ses marques dans sa nouvelle fonction et fait déjà office de référent compétent dont on apprécie les avis écoutés et respectés. Il forme un tandem efficace avec Corinne Wahl qui continue d'apporter son savoir-faire et son efficacité sur le terrain aussi bien dans le cadre des lundis et des mardis du CIPRET que dans ses interventions dans les milieux de la formation, de l'enseignement, des collectivités et des entreprises qui sollicitent nos interventions et notre soutien.

Après le retrait de Jean-Charles Rielle à fin 2012, c'est sa collaboratrice des premières heures Katia Dutilleul qui a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée en mars 2013 et à qui le CIPRET et l'APRET souhaitent une nouvelle vie passionnante et enrichissante dans la traditionnelle modestie, discrétion et grande efficacité qui ont fait d'elle une collaboratrice particulièrement appréciée durant 22 ans.

A fin 2013, c'est aussi un autre départ que nous devons mentionner, celui de Pierre-François Unger, notre ministre de la santé qui dans la foulée de Guy-Olivier Segond, a toujours soutenu et appuyé le CIPRET dans toutes ses actions qui ont finalement conduit la population de notre canton, à trois reprises, à plébisciter des lieux publics sans fumée. A lui également nous souhaitons : Bon Vent !

Vous le voyez, l'avenir s'annonce prometteur pour le CIPRET et pour «Carrefour addictionS» et ce dynamisme sera sans nul doute encouragé par notre nouveau ministre de tutelle, Mauro Poggia, qui a inauguré nos locaux en ce début février 2014 et qui nous a confirmé son soutien dont nous n'avons jamais douté.

Merci au comité de l'APRET de son engagement sans faille et de son bénévolat et redisons à toutes les collaboratrices et collaborateurs du CIPRET et de «Carrefour addictionS» que nous nous réjouissons de découvrir en cette année 2014 des réalisations certainement nombreuses, remarquées et remarquables qu'elles et qu'ils sont en train de nous concocter et que nous nous réjouissons de découvrir et d'apprécier !

Jean-Luc Forni
Président

FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

L'Association pour la PREvention du Tabagisme (APRET) est née au printemps 1990. La volonté politique de notre canton a permis la création de cette association d'utilité publique, subventionnée par la Direction générale de la santé (DGS) du Département des Affaires Régionales, de l'Économie et de la Santé de la République et canton de Genève. Elle s'est dotée d'un Centre d'Information, le CIPRET-Genève, sous la responsabilité d'un médecin, inauguré le 12 septembre 1991.

Le CIPRET-Genève est en charge d'exécuter les missions de prévention du tabagisme confiées par l'État de Genève.

Depuis 2008, un Contrat de prestations et un Tableau de bord avec indicateurs est établi entre la Direction générale de la santé / Département de l'économie et de la santé et l'APRET/CIPRET-Genève. Ce contrat précise les missions et axes de prévention confiés au CIPRET.

Depuis 2013, un nouveau Contrat de prestations a été élaboré entre Carrefour addictionS et la Direction générale de la santé (DGS). Il comprend un nouveau Tableau de Bord avec des nouveaux indicateurs.

Ce contrat de prestations s'inscrit dans un projet de loi (PL11014) proposé au Grand Conseil le 22 août 2012, devenu loi le 25 janvier 2013 (L11014). Elle accorde une aide financière annuelle de fonctionnement de 1 941 990 F à Carrefour addictionS pour les années 2013 à 2016, répartie entre la Fédération genevoise pour la prévention de l'alcoolisme (FEGPA), Rien de va Plus - prévention du jeu pathologique (RNVP) et l'Association pour la prévention du tabagisme (APRET/CIPRET).

Depuis 2006, l'APRET-CIPRET est au bénéfice de la LIAF (Loi sur les indemnités et les aides financières)

Le comité de l'APRET s'est réuni à 3 reprises les 12 mars, 10 avril et 11 novembre 2013. Une Assemblée Générale ordinaire s'est tenue le 26 mars 2013.

Collaborateurs du CIPRET :

- Direction : Monsieur Jean-Paul Humair, médecin - directeur, poste à 0.5 équivalent temps plein (ETP).
- Adjointe : Madame Corinne Wahl, infirmière-tabacologue, poste à 0.9 ETP.
- Responsable des stands et assistante comptable : Madame Giannina Castillo, poste à 0.5 ETP.
- Secrétariat : Madame Katia Dutilleul 0.5 ETP jusqu'à son départ en retraite en mars 2013.
- Communication-Accueil : Madame Eliane Cardoso : stagiaire à 0.8 ETP depuis le 2 septembre 2013.

Total des postes : 2.4 ETP de janvier à mars 2013, 1.9 ETP de avril à août 2013, 2.7 ETP de septembre à décembre 2013.

LES TEMPS FORTS DE 2013

Fort du soutien d'une très large majorité de la population, le CIPRET-Genève poursuit sa mission de prévention du tabagisme auprès de la population genevoise. Le CIPRET a une mission d'information de la population sur le tabagisme ; il l'accomplit en menant des campagnes médiatiques, en étant présent sur le terrain et en intervenant notamment auprès des jeunes, des groupes vulnérables, dans les entreprises ainsi que les organismes privés et publics. Dans le cadre de Carrefour addictionS, il établit des partenariats avec des associations et clubs pour être présent avec des stands dans de nombreuses manifestations sportives et culturelles. Le CIPRET participe à la formation des différents professionnels de la santé, Le CIPRET offre une aide à l'arrêt du tabac pour l'ensemble de la population genevoise par les séances hebdomadaires des « Mardis du CIPRET-Genève », auxquelles se sont ajoutés mensuellement les « Lundis du CIPRET-Genève » pour les Organisations internationales siégeant dans notre canton.

Au 1er janvier 2013, le CIPRET s'est intégré dans le regroupement en faîtière Carrefour addictionS, comprenant aussi 2 associations sœurs en charge de la prévention de l'alcoolisme (FEGPA) et de jeu excessif (Rien Ne Va Plus). Les collaborateurs du CIPRET et son comité l'APRET ont répondu de front aux différentes sollicitations structurelles de la DGS et accompli la mutation profonde liée à ce nouveau fonctionnement à 3 associations. Ainsi la nouvelle structure Carrefour addictionS s'est dotée de nouveaux outils : site internet mis en ligne le 9 septembre, nouveaux logos, déménagement à la rue Agasse le 12 août 2013. Toutes ces étapes ont nécessité énergie, créativité, polyvalence et adaptation pour que cette transformation s'effectue tout en continuant à assurer la majorité des engagements selon son contrat de partenariat avec le DARES devenu DEAS en novembre 2013. Ce regroupement fut un défi et un jeu d'équilibriste en menant de front nos activités de prévention et plusieurs métiers: agent immobilier, agent de communication, graphiste, informaticien, électricien, peintre, déménageur, nettoyeur, décorateur.

Lors de la journée mondiale sans tabac de l'OMS, le CIPRET a choisi de mener campagne sur le thème de l'OMS: l'interdiction de la publicité, de la promotion et du parrainage pour le tabac. LA campagne a utilisé différents médias et 3 slogans percutants: « La publicité tue! », « La publicité provoque le cancer » et « La publicité rend impuissant! ». Cette campagne a été suivie du dépôt de 2 plaintes contre le CIPRET par Publicité Suisse auprès de la Commission pour la Loyauté en Publicité et du Conseil d'État genevois pour sa campagne « mensongère et calomnieuse ». Le CIPRET a bien défendu sa cause puisque les plaintes ont été rejetées par les 2 instances.

L'année 2013 a vu émerger la cigarette électronique avec un déferlement d'intérêt nécessitant d'étudier le sujet, d'adopter une position et de répondre aux multiples sollicitations médiatiques.

En octobre 2013, l'OFSP a publié en octobre 2013 le rapport 2012 du Monitoring suisse des Addictions, montrant une stabilité de la prévalence du tabagisme en Suisse dans la population de 15 ans et plus :

- Global: 25.9%
- Hommes: 29.3%
- Femmes: 22.8%
- 15-24 ans: 33.2%
- Suisse romande: 27.3%
- Suisse alémanique: 25.6%
- Suisse italienne: 24.2%

PRESTATION 9

Informer sur la promotion de la santé et les conséquences de la consommation de tabac

9.1 Mobiliser les acteurs et les médias autour de la journée sans tabac et d'autres événements à thèmes

Le CIPRET a mené autour de la Journée Mondiale sans Tabac du 31 mai 2013 une campagne médiatique marquante en faveur de l'interdiction de la publicité, de la promotion et du parrainage pour le tabac, qui était le thème choisi par l'OMS. Le message de cette campagne a été transmis par 3 slogans particulièrement marquants: «La publicité tue!», «La publicité provoque le cancer» et «La publicité rend impuissant!». Cette campagne a été diffusée à travers plusieurs médias: affichage public, affichage sur les transports publics, diaporama sur les écrans dans les transports publics, clip dans les cinémas et sur la chaîne de télévision Léman Bleu, annonces en première page de 2 quotidiens.

Lors de la conférence de presse, le CIPRET a pu mobiliser à ses côtés l'OMS, l'Alliance pour la Convention Cadre pour le Contrôle du Tabac et Oxy-Romandie.

Le 31 mai 2013, le CIPRET a été invité par M. Douglas Bettcher, directeur du programme «Tobacco Free Initiative», à la Journée Mondiale sans Tabac au siège de l'Organisation Mondiale de la Santé. Pour renforcer ses liens avec l'OMS, le CIPRET a participé à la conférence de presse mondiale et animé un stand de prévention sur place. La veille, les collaborateurs du CIPRET ont aussi contribué à l'organisation et la tenue d'un stand de prévention aux Hôpitaux Universitaires de Genève.

Cette campagne a eu un fort impact comme le montre le dépôt de 2 plaintes contre le CIPRET par Publicité Suisse auprès de la Commission pour la Loyauté en Publicité ainsi que du Conseil d'État pour sa campagne qualifiée de «mensongère et calomnieuse». Le CIPRET a défendu sa cause avec un dossier justifiant que sa campagne était fondée sur des faits réels bien démontrés et n'était ni mensongère ni calomnieuse. Les 2 plaintes ont été rejetées quelques mois plus tard, bien que la Commission pour la Loyauté ait estimé que le CIPRET avait «frisé le code».

Cette campagne et la plainte qui a suivi ont fait l'objet de plusieurs articles dans la presse genevoise et d'un interview à une heure de forte audience sur la chaîne de télévision locale.



Campagne du CIPRET pour la Journée Mondiale sans Tabac 2013 en faveur de l'interdiction de la publicité, de la promotion et du parrainage pour le tabac

9.2 Sensibiliser la population aux méfaits du tabagisme par les aspects environnementaux (santé environnementale définie par l'OMS)

Le CIPRET a entamé une réflexion sur l'impact environnemental du tabagisme et y a contribué activement avec la participation de Corinne Wahl au Groupe de travail «Environnement et tabac» de l'OMS.

Voyant que ce thème était porteur, le CIPRET a choisi d'utiliser le cendrier de poche comme outil principal de sensibilisation sur ce thème. Il a acquis un grand nombre de cendriers de poche et élaboré 2 modèles avec 2 slogans différents:

«Faites un pas de plus... Merci de fumer à 10 mètres des bâtiments!»

«Écrasez là!... Par respect, merci de fumer moins bruyamment».

Le cendrier de poche a plusieurs fonctions. Il vise à sensibiliser les fumeurs à l'effet néfaste des mégots sur l'environnement et de les inciter à les écraser dans le cendrier de poche au lieu de les jeter. Il transmet un message sur l'aide à l'arrêt du tabac, que le CIPRET peut lui offrir. Cet objet incite aussi les fumeurs à réduire l'exposition à la fumée passive dans les lieux publics en s'éloignant des bâtiments et des entrées pour éviter le reflux de fumée à l'intérieur. Enfin il sensibilise les fumeurs aux nuisances sonores liées à la présence de fumeurs à l'extérieur des lieux publics.

Ces cendriers de poche sont devenus très populaires et sont largement distribués dans les manifestations genevoises où Carrefour addictionS est présent ainsi que lors d'interventions dans

différentes collectivités. Ils ont notamment été utilisés dans des communes lors d'interventions dans la commune de Vernier et durant la campagne anti-mégots du Grand-Saconnex

Enfin, le CIPRET a entamé sa réflexion pour préparer l'enquête sur les connaissances des problèmes environnementaux et socio-économiques liés au tabac, qui sera effectuée en 2014. Cette enquête sera menée en collaboration avec l'Unité Épidémiologie Populationnelle des HUG qui mettra à disposition une grande base de données et son appui logistique.



Cendriers de poche pour sensibiliser les fumeurs à l'impact du tabagisme sur l'environnement

9.3 Développer de nouvelles offres pour contacter et sensibiliser les jeunes dans la lutte contre le tabagisme par l'utilisation de certaines potentialités d'internet et des réseaux sociaux

Durant l'année 2013, le CIPRET a surtout investi pour développer le site internet www.carrefouraddictions.ch, son volet CIPRET et une page Facebook, qui ont été lancés en septembre 2013. L'animation et l'entretien du site internet et de la page Facebook est effectué par une collaboratrice engagée pour des activités dans le domaine de la communication.

En 2012, le CIPRET-Genève et Délit de Film ont co-produit le film «Coups de tabac» comme outil de prévention du tabagisme notamment auprès des jeunes. LA diffusion de ce film s'est poursuivie en 2013 avec la mise à disposition gratuite sur notre site internet, Facebook et YouTube. Il est également disponible en DVD avec des affiches et des flyers bilingues (français/anglais) pour les séances de projection. Ce DVD a été distribué auprès d'infirmières, éducateurs de la santé et enseignants dans les écoles. En 2013, des versions anglaise et allemande ont été réalisées par l'AT (Association suisse contre le tabagisme) à Berne.

PRESTATION 10

Diminuer la prévalence du tabagisme : diminuer le nombre de fumeurs (approche communautaire)

10.1 Augmenter les compétences en tabacologie des professionnels de la santé, du social et de l'éducation (au cours de la formation de base et continue)

Le CIPRET participe avec d'autres institutions à la formation des professionnels de la santé et du social genevois. A terme tous les étudiants doivent recevoir une formation en tabacologie pendant leur cursus d'étude afin que les nouvelles générations apportent une réponse professionnelle adéquate et cohérente à la population. Les collaborateurs du CIPRET ont donné les cours suivants en 2013:

Voie	Filière	Date	Nombre d'étudiants	Nombre de cours
HEDS	Infirmières	11 mars	150	1
CFPS	Assistants/es socio éducatif/ves	Fév. & avril	6	2
CFPS	Educatrices de l'enfance	15 mai	64	1
CFPS	Assistants de médecins	23 sept	12 + 16	2
	Etudiants campagne Gd-Saconnex	4 octobre	3	1
Faculté Médecine	Pharmaciens communautaires	5 février	12	1
HUG	Médecins, formation continue	11+18 sept 14+21 nov	5 8	2 2
Total			276	12

14 étudiants ont été reçus pour préparer des projets d'études et des travaux écrits sur le tabac et la prévention du tabagisme.

Corinne Wahl a participé à la « Synthèse et Bilan des travaux étudiants » de l'HEDS (14 janvier 2013). Une des conclusions de cette séance est que la formation de base et continue en tabacologie ne sont pas assez valorisées. Cet enseignement est un des piliers majeurs de la prévention visant les jeunes en formation comme les professionnels en formation continue. Ils se répercutent à terme sur toutes les couches de la société et représentent un investissement dont les retours sont attendus à destination des générations futures.

10.2 Soutenir les collectivités et institutions en contact avec les jeunes, à développer des modèles éducationnels sans fumée

Le CIPRET est intervenu avec des entretiens sur rendez-vous et des conseils téléphoniques pour répondre aux demandes des collectivités et institutions éducatives suivantes:

- Service Santé de la Jeunesse/DIP
- Ecoles du Canton de Genève : A. Stitelmann, H. Dunant, J. Piaget
- École primaire des Charmilles : projet pilote « préau sans fumée » avec le conseil d'établissement et les parents d'élèves
- Groupe santé de l'École d'Éducateurs de l'Enfance à Conches
- Groupe santé de l'École d'Assistants Socio-Educatifs à Carouge

10.3. Apporter un soutien aux adultes référents (parents, enseignants, autres adultes responsables) dans l'établissement/le renforcement des normes par la mise à disposition d'outils, pour diminuer la prévalence de la consommation de tabac chez les jeunes ou retarder l'âge de la première consommation

Les interventions du CIPRET dans ce domaine ont eu plusieurs formes pour répondre à plusieurs demandes:

- Interventions en milieu scolaire: SSJ/DIP, Ecoles du Canton de Genève. École primaire des Charmilles
- Parents et adolescents participant aux Mardis du CIPRET
- Réponses aux appels téléphoniques des familles, en augmentation.
- Rendez-vous individuels avec les parents et/ou les jeunes
- Collaboration avec les antennes médicales en charge de la santé des étudiants dans diverses écoles: HES (Soins Infirmiers), CEFOPS (Éducateurs de l'Enfance, Éducateurs Sociaux), UniGe.

Depuis septembre 2011, le site www.mon-ado.ch/tabac s'adresse aux parents et aux adultes confrontés au tabagisme de leurs jeunes. Les statistiques montrent qu'il y a eu 6919 visites de pages consacrées au tabagisme sur ce site en 2013

10.4 Former et soutenir les multiplicateurs issus des populations vulnérables

Le CIPRET a participé à une réflexion sur la problématique organisée par le Direction Générale de la Santé.

Le CIPRET a organisé et participé à 4 « Journées Parenthèses » (7 février, 11 avril, 6 juin et 12 décembre) pour 4-10 patients avec des troubles psychiques suivis dans des services de psychiatrie ambulatoires des HUG. Ces journées leur permettent de faire l'expérience de 24 heures d'abstinence du tabac couplée à des activités agréables afin d'associer la notion de plaisir avec l'expérience de l'abstinence tabagique tout en étant encadrés par des soignants.

Armée du Salut / Centre Espoir: table ronde et présentation organisées avec le service santé et destinées à leurs pensionnaires.

Groupe Romand d'Étude des Addictions, a invité le CIPRET-Genève à partager ses approches, expériences et projets auprès des personnes vulnérables avec d'autres associations nationales sur la thématique « Prise en compte du tabac dans les lieux spécialisés en addiction ».

Ligue genevoise contre le cancer à la Médiane: préparation d'un brunch-conférence sur la problématique tabagique. Cette séance s'adresse aux personnes confrontées au cancer (patients, familles, enfants, etc.)

Les Mardis du CIPRET reçoivent également une proportion non négligeable de personnes appartenant à des populations vulnérables.

10.5 Former et soutenir les multiplicateurs issus des communautés de migrants

Évaluation par la société Evaluanda sur la thématique « Mardis du CIPRET et populations vulnérables »

Camarada: Préparation d'interventions régulières pérennes en partenariat avec leur association.

FEMMES -Tische: rencontres préparatoires visant la mise en place de séances d'information et de prévention au domicile même des familles migrantes. Le concept est basé sur une femme migrante qui invite chez elle des amis de sa communauté linguistique, ethnique, religieuse, etc. à participer à une table ronde sur un thème de prévention en présence d'une animatrice et d'une intervenante.

Forum pour l'Intégration des Migrants et des Migrants: présentation sur la prévention du tabagisme.

10.6 Poursuivre l'offre d'expertise (conseil) pour les entreprises en matière de tabac

Le CIPRET a répondu à l'appel de plusieurs institutions et entreprises pour renforcer leur politique de prévention du tabagisme, le plus souvent pour promouvoir des locaux ou un campus sans fumée: CERN, OMS, commune de Vernier, World Economic Forum, HDA Services, Hôpitaux Universitaires de Genève (10 séances/an du Groupe Tabac ou Santé),

Le CIPRET a aussi apporté son soutien à la Commune du Grand-Saconnex dans sa campagne contre les mégots.

Les actions varient selon les demandes et besoins: séances préparatoires, présentations, conférences, formation de participants, tenue de stand, distribution de cendriers de poche.

En octobre 2013, le CIPRET a participé en compagnie de la FEGPA au salon Bitoubi durant 2 jours à Genève, consacré au développement des ressources humaines dans les petites et moyennes entreprises. Cette participation comprenait un stand d'information sur les addictions et les services offerts par nos associations ainsi qu'une conférence de 30 minutes sur les buts et les interventions de prévention du tabagisme dans les entreprises.

PRESTATION 11

Diminuer la prévalence du tabagisme : aider au sevrage du tabac (approche individuelle)

11 Informer et soutenir au sevrage du tabac dans le cadre des séances de groupes hebdomadaires des «Mardis du CIPRET- Genève»

Créées en janvier 2005, les séances de conseil et d'aide pour le sevrage tabagique se déroulent le mardi de 12h30 à 14h. Gratuites et sans inscription, elles sont hebdomadaires à l'exception des périodes de vacances scolaires genevoises.

En 2013, 39 séances des «Mardis du CIPRET» ont accueilli 171 participants, avec une moyenne de 4.4 personnes par séance.

Depuis septembre 2011, le CIPRET anime mensuellement les «Lundis du CIPRET» dans 4 organisations internationales par rotation: OMS, BIT, ONU et UNHCR. Ces séances, qui ont lieu en français ou en anglais, répondent à la demande des équipes médicales pour l'aide au sevrage parmi les 40'000 fonctionnaires internationaux du canton de Genève ainsi qu'à leurs ayants-droits. En 2013, 9 séances ont accueilli 47 participants pour le conseil et l'aide au sevrage, avec une moyenne de 5.22 personnes par séance.

En 2013, une quinzaine de jeunes de moins de 25 ans ont participé aux séances des Mardis et Lundis du CIPRET-Genève.



Dans les locaux de Carrefour addictionS, l'ADiGe (Antenne des Diététicien-ne-s Genevois-e-s) a poursuivi ses cours mensuels gratuits sur la problématique de la prise de poids à l'arrêt du tabagisme avec 16 cours et 100 participants en 2013.

Promotion des Mardis du CIPRET et des Lundis du CIPRET

Autres prestations

Fumée passive

Le CIPRET a participé à différentes activités visant à réduire l'exposition passive à la fumée du tabac et au respect de la Loi et du Règlement sur l'interdiction de fumer (LIF/RIF)

- Relais et suivi des plaintes pour violation de la LIF/RIF auprès du Service du Commerce.
- Soutien des familles, particuliers, locataires et employés qui veulent se protéger contre leur exposition passive à la fumée du tabac
- Offre d'objectiver et quantifier l'exposition à la fumée passive à l'aide d'un badge MoNic mesurant la nicotine (MoNic), envoyé aux habitants du canton de Genève. Le CIPRET gère gratuitement les demandes et les envois des tests qui sont analysés à l'Institut universitaire romand de Santé au Travail) à Lausanne, qui coûte Fr. 50.-. Le résultat d'analyse est envoyé au demandeur avec des explications et interprétations. afin d'appuyer sa démarche auprès de leur régie, voisinage, employeur. En 2013, le CIPRET a envoyé 28 kits de prélèvement soit une augmentation de 55% par rapport à 2012.

Cigarette électronique

2013 a vu l'émergence de la cigarette électronique (E-cigarette), qui a été développée dans un but commercial et non médical et a déferlé sur le marché suisse. Elle a rapidement attiré de nombreux adeptes, notamment pour réduire ou arrêter la consommation de tabac. Elle suscite un vif débat dans la population, le monde politique, les médias et les professionnels de santé. Les connaissances scientifiques sont encore limitées sur ce produit, qui est potentiellement une révolution pour la prévention du tabagisme et la santé publique.

Etant donné son expertise dans la prévention du tabagisme, le CIPRET s'est saisi du dossier de la E-cigarette. Après avoir étudié en détail les données scientifiques encore limitées, les articles dans les médias et les recommandations d'experts, le CIPRET a adopté une position scientifiquement fondée sur la E-cigarette, sa sécurité, sa toxicité, son efficacité pour réduire ou arrêter le tabac ainsi que les mesures de santé publique appropriées :

- Recommander aux fumeurs d'utiliser une E-cigarette avec nicotine pour réduire leur consommation de tabac
- Ne pas recommander d'utiliser la E-cigarette comme aide à l'arrêt en 1ère ligne mais l'envisager en 2ème ligne pour les fumeurs qui n'ont pas pu cesser de fumer avec les méthodes validées
- Autoriser la vente d'E-cigarette avec nicotine en Suisse
- Réglementer l'E-cigarette comme un produit contenant de la nicotine
- Rendre obligatoire un contrôle de tous les modèles de E-cigarette et de E-liquides
- Interdire l'usage de la E-cigarette dans les lieux publics
- Interdire la vente de E-cigarette aux mineurs et la publicité pour l'E-cigarette

Cette position a été maintes fois rendue publique dans une quinzaine d'interventions dans les médias ainsi que dans des colloques pour les professionnels de santé. Le CIPRET continuera à suivre l'évolution des données scientifiques et de ce produit dans la société.

PERSPECTIVES 2014

L'année 2013 a été principalement dédiée à la mise en œuvre de la faïtière Carrefour addictionS voulue par le DARES regroupant les associations FEGPA, RNVP et CIPRET. L'année 2014 verra l'achèvement de cette tâche.

Les collaborateurs du CIPRET participeront au Congrès Européen de Tabacologie (ECTO) qui se tiendra à Istanbul en mars 2014.

A l'occasion de la Journée Mondiale sans Tabac du 31 mai 2013, le CIPRET mènera campagne sur un thème majeur de la prévention du tabagisme, en espérant être aussi percutants qu'en 2013.

Le CIPRET prendra position et se mobilisera pour deux lois fédérales importantes concernant le tabac, qui sont en cours de révision ou d'élaboration en 2014:

- Révision de la Loi fédérale sur l'imposition du tabac (LTab), qui vise à renouveler la compétence du Conseil Fédéral en matière d'augmentation de l'impôt sur les cigarettes et le tabac à coupe fine ainsi qu'à accorder à l'Administration fédérale des douanes plus de marge de manœuvre dans l'exécution de ses tâches.
- Nouvelle Loi fédérale sur les produits du tabac (LPTab), nécessaire après la révision de la loi sur les denrées alimentaires qui exclut le tabac de son champ d'application. La loi vise à réglementer les produits du tabac afin de réduire le nombre de consommateurs et leurs effets nocifs. La nouvelle loi réglementera les produits du tabac, les cigarettes électroniques, les restrictions en matière de publicité, promotion et parrainage ainsi qu'une interdiction de remise de produits du tabac aux mineurs et par les mineurs.

Le CIPRET mènera une enquête initiale dans la population sur les connaissances des problèmes environnementaux et socio-économiques liés au tabac.

Le CIPRET mandatera un organisme externe pour évaluer ses activités, notamment ses campagnes médiatiques, en faveur de l'interdiction de la publicité, de la promotion et du parrainage pour contre le tabac en 2013-14

Enfin, nous continuerons à œuvrer pour que la Suisse ratifie au plus vite la Convention Cadre de l'OMS pour le Contrôle du Tabac, à l'instar des 175 nations membres de l'Organisation des Nations Unies qui se sont déjà engagées dans cette voie.

COMITÉ DE L'APRET

Président

Monsieur Jean-Luc FORNI

Vice-Président

Dr Jean-Charles RIELLE

Trésorière

Madame Schéhérazade SERAOUI

Membres

Monsieur Pascal DIETHELM

Monsieur Adrian GRIFFITHS

Président fondateur

Dr Anthony DOTRENS

Présidents d'honneur

Dr Hubert S. VARONIER

Dr Yves BEYELER

Membres d'honneur

Dr Manoutchehre BAHY

Monsieur Philippe BATTIAZ

ÉQUIPE DU CIPRET

Directeur

Dr Jean-Paul HUMAIR

Médecin

jean-paul.humair@CIPRET.ch

Directrice adjointe

Madame Corinne WAHL

Tabacologue

corinne.wahl@CIPRET.ch

Secrétaire

Madame Katia DUTILLEUL

(retraîtée depuis mars 2013)

Assistante comptable

Madame Giannina CASTILLO

giannina.castillo@CIPRET.ch

Stagiaire

Madame Eliane CARDOSO

(depuis septembre 2013)

Adresse

CIPRET-Genève

Rue Agasse 45

CH-1208 GENEVE

Tél: 022 329 11 69

courriel: info@CIPRET.ch

www.CIPRET.ch

0800 801 381
www.sos-jeu.ch

Lorsque le jeu
devient un enfer

RNVP

DISCOURS DU PRÉSIDENT DE RNVP LORS DE L'INAUGURATION DE LA FAÎTIÈRE

Rien ne va plus : Passé – Présent - Avenir

"Créer c'est se souvenir"

Victor Hugo

2013 est une année à marquer d'une pierre blanche comme celle d'une profonde évolution, d'une nouvelle étape de vie associative. On se souvient des 10 ans qui nous ont permis de fêter cette merveilleuse naissance et ce parcours dans une certaine insouciance en jetant un regard sur l'avenir fait d'interrogations mais surtout d'une certitude de continuer un travail souvent invisible et à la reconnaissance encore incertaine. Aujourd'hui qui aurait pu prévoir ce qui est arrivé ?

Fin 2011 sous l'impulsion du Grand Conseil et du Conseil d'État, la demande nous a été faite de nous regrouper avec le CIPRET-Genève (prévention du tabagisme) et la FEGPA (prévention des problèmes d'alcool et de cannabis). Durant plusieurs mois de nombreuses discussions et rencontres, sous un rythme soutenu, en collaboration avec la Direction Générale de la Santé rattachée au nouveau département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS), ont été menées afin de donner naissance à une nouvelle structure genevoise de prévention des addictions.

Cette structure, qui prend la forme d'une Faïtière, est née officiellement en 2012 sous le nom de Carrefour addictionS lors d'une assemblée générale constitutive et a pris son envol au 1er janvier 2013 avec le démarrage d'un contrat de prestation 2013-2016 qui regroupe les trois associations.

Alors quelles implications pour notre association ? Tout d'abord il y a l'apprentissage de la vie quotidienne aux côtés de nos partenaires, la joie et l'excitation, mais aussi la crainte, de devoir vivre et créer une nouvelle manière de travailler en commun, mais avant tout il y a un grand vide, comme la page blanche...

Demain est encore à construire et demande une grande part d'énergie et de temps pour tous. Demain passe par ce qui se fait aujourd'hui, par ces valeurs qui sont à la base de notre travail au sein des trois associations : écoute, respect, humanisme, implication dans la vie de la Cité, créativité et tout ceci teinté d'un zeste de pragmatisme. Ce sera au travers du dialogue que cette Faïtière, choix institutionnel central de notre démarche, permettra à chacun de nous de trouver sa place et créer ainsi une dynamique positive afin de pouvoir répondre aux défis nombreux qui nous attendent.

Alors quels sont ces défis pour RNVP ?

Pour décrire cet avenir, je partagerais avec vous 4 anecdotes :

La première vient d'un travailleur social d'un foyer pour adolescent : "Quand on confisque le portable à nos ados, c'est comme si on leur enlevait la peau." Cela pose le problème de l'hyper-connectivité qui est un enjeu futur important entre les générations ainsi que le fait de continuer à apporter soutien et information à nos partenaires du réseau social genevois.

La deuxième vient d'un patron de bar et dépositaire de loteries électroniques qui nous disait : Ce n'est pas le personne qui au début et à la fin du mois vient dépenser 2000.-Frs à chaque fois qui me pose problème. C'est la personne qui vient dépenser ses 50.- derniers francs du mois." Le travail avec ces personnes est aussi un axe qui devra se développer à l'avenir. S'appuyer sur leurs connaissances est pour nous central car ils ont aussi développé des expertises à mettre en valeur. Un travail de réduction des risques doit se faire.

La troisième vient d'un médecin, spécialiste dans les dépendances, qui nous confiait : "Lorsque je suis en entretien, j'oublie de poser la question autour de la problématique du jeu excessif." Cela montre que d'une part la collaboration entre les domaines de la santé et du social reste

centrale et que nous devons continuer à resserrer ces liens, et d'autre part que la problématique du jeu excessif reste encore trop souvent invisible. Et pourtant selon une dernière étude, le coût, en terme de santé publique et sociale, du jeu excessif est estimé à 600 millions de Frs (Étude de l'institut IRENE, faite par C. Jeanrenaud2a, M. Gaya, D. Kohlerb, J. Bessonc et O. Simon, Coût social du jeu excessif en Suisse, décembre 2012).

Et enfin la quatrième est le témoignage d'une équipe de professionnel-le-s travaillant au sein d'un casino lors d'une formation : "Les gens, à part le fait que parfois il peuvent oublier d'aller aux toilettes, ils boivent, ils fument, ils se droguent en fumant du cannabis et on soupçonne qu'ils peuvent aussi consommer d'autres drogues, certains prennent des médicaments et des femmes se prostituent." Ce témoignage montre que l'addiction au jeu est une addiction comme les autres, aussi violente, mais encore méconnue.

Donc l'avenir de RNVP est celui de travailler sur une meilleure visibilité de cette problématique que ce soit au sein des réseaux de la santé et du social, de travailler avec les partenaires de terrain comme les dépositaires, les casinos, la Loterie romande ainsi que de l'hyper-connectivité et des problématiques émergentes autour de la jeunesse et des générations. Comme vous pouvez le constater, le travail ne manquera pas à l'avenir. Mais une différence de taille est à souligner : ce travail se fera en étroite collaboration avec nos partenaires de Carrefour addictionS et pourra bénéficier de leurs expertises sachant qu'aujourd'hui les addictions ne peuvent se comprendre que sous un regard multiple et croisé.

Pour terminer, je tiens à remercier vivement l'équipe de RNVP qui jour après jour investi son énergie positive dans ce projet, mon comité sur lequel je m'appuie chaque jour et qui, sans lui, la charge de Président n'aurait aucun sens et, enfin, les autorités du Canton de Genève ainsi que nos partenaires romands et frontaliers qui soutiennent notre travail et cette problématique à laquelle la société civile est confrontée.

"L'utopie, c'est l'avenir qui s'efforce de naître. La routine, c'est le passé qui s'obstine à vivre."
Victor Hugo

Olivier Righetti
Président

RNVP 2013

Les valeurs de l'association

Notre démarche de prévention suit une approche du jeu constructive et non culpabilisante.

Les professionnels de ce lieu portent beaucoup d'importance à ne pas diaboliser le jeu mais bien à contribuer au développement d'une approche critique vis-à-vis des habitudes de jeu, de l'offre et des mesures structurelles dans le but de protéger les populations les plus fragilisées. A la différence des substances addictives comme l'alcool ou le tabac, à RNVP, le jeu est utilisé comme outil de sensibilisation (soirée poker, atelier « jeux vidéo et débats-je vis des hauts et des bas » etc.) pour trouver le joueur dans son univers et y délivrer des messages. Dans sa pratique, le joueur a développé une expertise qu'il est à même de partager en entretien, pour en faire une lecture plus objective sur les conséquences que cela amène sur sa vie. Où s'arrête le plaisir et où commence la souffrance? La réduction des risques dans ce domaine est donc pertinente lorsqu'il s'agit d'accompagner une pratique addictive vers une pratique ludique. Comment l'entourage voit-il cette situation? Quelles sont les conséquences sur la famille, le travail, la santé? Autant de signes à mettre en lumière. Lorsqu'un joueur prend contact avec notre antenne, il a déjà fait une bonne partie de son cheminement. Il existe rarement des situations similaires et chacune d'entre elles est à prendre dans son particularisme pour trouver ensemble des solutions.

A travers sa ligne d'appel à l'aide 0800 801 381, les principes fondamentaux de l'association RNVP sont le respect de l'anonymat et de la confidentialité, la facilité d'accès et la qualité d'écoute, la gratuité et la liberté de choix dans son orientation. Chaque usager qui souhaite être soutenu dans une démarche ou une autre sera accueilli et orienté vers des ressources appropriées, tout en ayant la liberté de revenir prendre conseil et information. **RNVP est un lieu d'accueil bas-seuil qui vise à favoriser l'accès aux proches et aux joueurs en difficulté vers des structures de soins ou sociales.** Sans vocation thérapeutique, l'orientation faite sur mesure se destine aussi à laisser mûrir un projet de changement.

Les projets de l'association

En 2013, l'équipe de Rien ne va plus a mené des projets tournés vers les jeunes tant dans les domaines des jeux d'argent que du jeu virtuel. Avec un mois de janvier tourné vers la prévention du jeu excessif virtuel (projet LIVE), des ponts ont été lancés entre les professionnels des milieux éducatif, social et culturel à Genève, pour créer un maillage fort dans la prévention primaire et secondaire auprès des jeunes. De même, la soirée poker a lancé une expérimentation toute nouvelle de mise en situation de jeu d'un public en rupture sociale pour échanger sur des pratiques à risque. Il est à noter que ces projets rejoignent les nouvelles « approches expérientielles » mises en valeur par le GREA dans sa journée d'échange franco-Suisse du 5 février 2013¹. Ces expériences fleurissent aux quatre coins de la Suisse Romande et ont le mérite de porter leurs fruits. Alors que les acteurs de la prévention ont peu d'impact sur l'offre structurelle de jeu, ils ont un rôle à jouer dans l'information et la sensibilisation des publics cible et c'est en testant des projets innovants qu'il sera possible d'évaluer la diversité des approches les plus pertinentes.

Pour une approche communautaire

Suite à ces projets et dans un contexte d'affaiblissement des liens sociaux, l'équipe d'experts de RNVP est convaincue qu'il est nécessaire de trouver des formes nouvelles de solidarité pour améliorer la prévention à travers le travail en réseau, la concertation et l'interdisciplinarité.

A l'image des diverses formes de problématiques sociales, l'addiction au jeu d'argent recoupe des conséquences sociales, sanitaires et parfois juridiques qui mettent en jeu plusieurs institutions et collectivités. Aujourd'hui, de plus en plus, nos projets recourent les compétences d'acteurs de différents champs professionnels dans le but de mieux prendre en compte cette problématique et d'assurer un repérage collectif des personnes à risque et des moyens à mettre en œuvre pour apporter une aide. Par un croisement des compétences, ils visent une approche pluridisciplinaire et co-construite pour une lecture plus complète des possibilités de changement dans certaines pratiques de jeu des jeunes et des moins jeunes, tout en soutenant bien évidemment leur capacité d'agir.

¹ <http://www.grea.ch/publications/lapproche-experientielle-en-intervention-precoce>

Aujourd'hui, RNVP fait partie de Carrefour addictionS

RNVP fait désormais partie de la faïtière Carrefour addictionS, ce qui est une vraie valeur ajoutée pour notre association. Les joueurs excessifs ont très souvent des addictions croisées et notre réunion de compétences permet aujourd'hui de décroiser les formes d'aide au profit de campagne d'information et de conseils spécialisés transversaux. Le pendant de ce regroupement est le temps conséquent et l'énergie investie à déployer pour un nouveau fonctionnement en commun. Le poste de secrétariat RNVP, dû à la baisse de notre subvention PILDJ, a été affecté de moitié à des missions transversales, comme le soutien à l'accueil de Carrefour addictionS, ce qui a des répercussions non négligeables sur les moyens de RNVP. Bien qu'enrichissante, cette nouvelle expérience demande un savant équilibre entre nos objectifs du contrat de prestation avec le canton, nos missions externes et notre rassemblement d'associations. RNVP espère trouver bientôt un équilibre et des moyens plus vastes à la mise en place de ces nouvelles attributions, qui pour certaines restent encore imprévisibles.

Le PILDJ

En 2013, la subvention du **Programme inter-cantonal de lutte contre la dépendance au jeu** a été divisée par deux pour la même prestation, soit 26'000 CHF pour 25h de présence hebdomadaire d'écoute spécialisée offrant une orientation directe sur tout le réseau socio-sanitaire de la Suisse Romande.

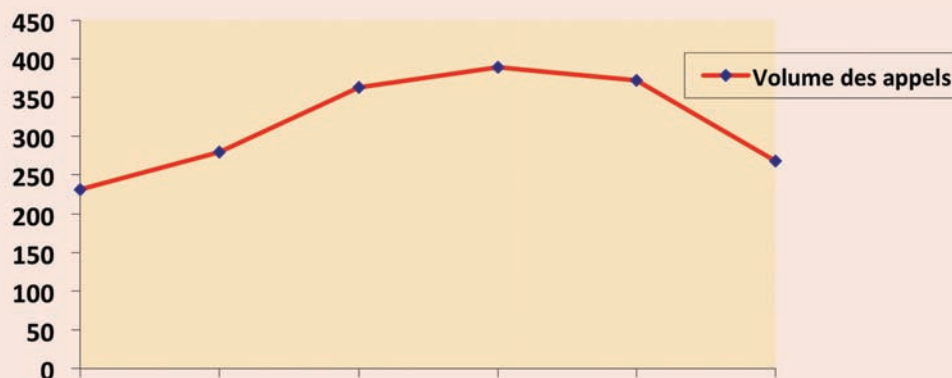
L'orientation se fait directement vers le service cantonal approprié sans que l'appelant n'ait à recomposer un numéro. Les appels relevant du PILDJ – Programme inter-cantonal de lutte contre la dépendance au jeu – démontrent que l'aide pour les personnes souffrant de jeux excessifs reste encore méconnue du grand public bien qu'en moyenne RNVP reçoive une demande à l'aide par jour !

Les appels du PILDJ sont comptés parmi les premiers contacts reçus des cantons, incluant les premiers contacts provenant de Genève.

Volume des appels en 2013 = 268 (relevé 24h/24h)

156 appels sur le n°0800 proviennent de Genève, soit 58% des appels

Évolution des appels sur le n°0800 depuis 2008



«RNVP» a donné une formation spécifique pour les JHA et les JV à la Main Tendue dans le cadre de la formation des écoutants.

Un bilan de la ligne téléphonique détaillé pour 2013 est disponible sur demande.

Actions au sein du réseau romand

Le réseau romand est très actif en ce qui concerne la question du jeu vidéo excessif. RNVP a ainsi rejoint un groupe d'experts de toute la Suisse, mandatés par le GREA et la Fachverband Sucht, pour étudier la question de la cyberaddiction.

En suivant l'idée de pouvoir employer le jeu vidéo comme média servant l'émergence de concepts de prévention, RNVP s'est associé au Centre du Jeu Excessif de Lausanne pour proposer un atelier interactif dans lequel nous mesurons le rythme cardiaque des joueurs pendant une phase de

jeu. Nous soumettons l'idée que le stress peut faire partie de l'excitation du jeu et qu'il ne s'agit pas nécessairement de quelque chose de négatif, tant que nous en prenons conscience. Afin de mettre ce principe en évidence, les joueurs sont également filmés de face pendant qu'ils jouent. Ceci nous permet de montrer les « expressions grimaçantes » que chacun d'entre nous peut faire en se concentrant sur le jeu. Le message est alors que si nous ne nous rendons pas compte de ces expressions, il y a peut-être d'autres choses dont nous n'avons peut-être pas conscience, comme un certain stress. Cet atelier, offrant la possibilité de toucher les jeunes et les moins jeunes, a pu être présenté à plusieurs reprises et a reçu un très bon accueil de la part du public.

La collaboration franco-genevoise

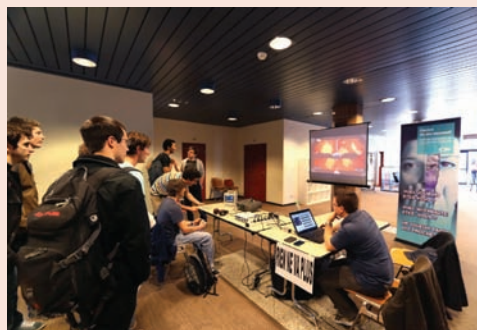
RNVP a poursuivi son mandat pour animer le réseau 74-01 côté français, avec la collaboration du CHAL et le soutien de la commune de Saint Julien en Genevois. Les réunions se sont déroulées à l'APRETO, partenaire principal sur la commune d'Annemasse et relais social indispensable au tissage d'un réseau d'aide aux joueurs et à leurs proches.

Cette année a été l'occasion de dresser un bilan de cette collaboration afin de définir les orientations futures.

La ligne téléphonique 0800 801 381 accessible depuis la France est de plus en plus sous-utilisée. 14 appels ont concerné des demandes d'aide, d'information ou d'orientation et 4 consultations ont été données dans le cadre d'entretiens anonymes et confidentiels. La campagne d'affichage pour faire mieux connaître le numéro gratuit s'est étendue à l'automne jusqu'en France voisine, chez les partenaires tels que le CHAL ou encore le Casino de Saint Julien en Genevois mais il est trop tôt pour voir les retombées de cette démarche. Cette campagne était cependant ciblée dans quelques lieux pouvant relayer l'information oralement auprès des personnes en besoin. Il semble évident que la ligne nationale Joueurs info service bénéficie désormais d'une bien plus grande visibilité et reçoit davantage d'appels provenant de la région Rhône Alpes. Ce constat peut être pris comme positif mais selon M. Gicquel, directeur de l'APRETO, tous les appels ne redescendent pas ensuite vers les centres de soins appropriés ce qui est constaté pour le secteur d'Annemasse. Il y a donc toujours un déficit important d'accessibilité aux offres d'aide pour les joueurs en demande.

En parallèle de cette diffusion, le casino de Saint Julien en Genevois s'est rapproché de RNVP pour la formation de son personnel à la question du jeu excessif. Cette nouvelle collaboration permet aujourd'hui à l'association d'intégrer un domaine d'intervention qu'elle avait quitté en 2004 et qui vient compléter les expériences de formation actuelle auprès de la Loterie Romande, chaque opérateur ayant bien entendu ses spécificités. Cette formation qui a eu lieu en décembre, a permis d'avoir un autre regard sur le quotidien professionnel des salariés de casino aujourd'hui encore très fréquemment confrontés à la problématique de jeu excessif dans leur établissement.

Concernant le jeu virtuel, la commune de saint Julien en Genevois a souhaité intégrer cette thématique au partenariat transfrontalier afin de pouvoir bénéficier de l'expertise de RNVP en matière de prévention au sein du projet de la MIEF (maison intergénérationnelle de l'enfance et de la famille). Cette maison intergénérationnelle sera l'occasion à travers sa ludothèque mais aussi son programme de conférences et d'animations de faire participer l'ensemble des acteurs de la prévention. Des formations de professionnels seront également mises en place par RNVP pour sensibiliser des multiplicateurs de prévention qui prendront ensuite le relais sur le terrain.



PRESTATION 12

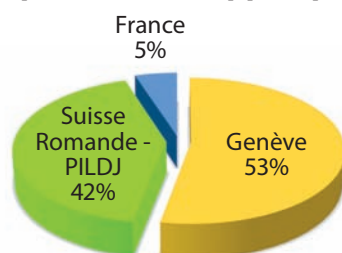
Organiser et offrir un service spécialisé d'information et de conseil (jeux de hasard et d'argent)

Statistiques 2013

Volume des appels téléphoniques : 284

150 relèvent de la subvention cantonale (les appels de suivi), 120 relèvent du PILDJ (les premiers contacts tout canton) et 14 de la France.

Répartition des appels pour l'année 2013

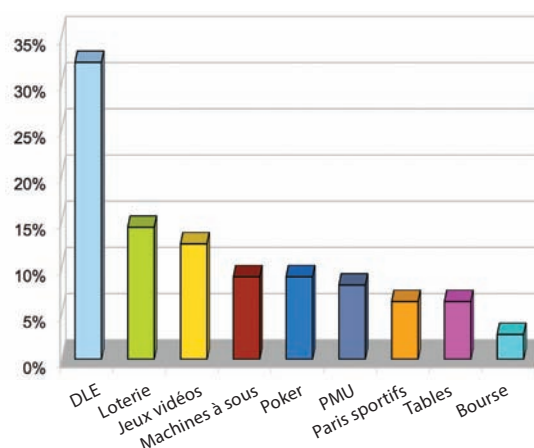


Volume des entretiens face à face : 41 (37 genevois et 4 français)

- 12 personnes en suivi
- 18 nouvelles personnes
- La moitié des consultations concernent les jeux d'écran
- Les consultants ont une moyenne d'âge de 40 ans

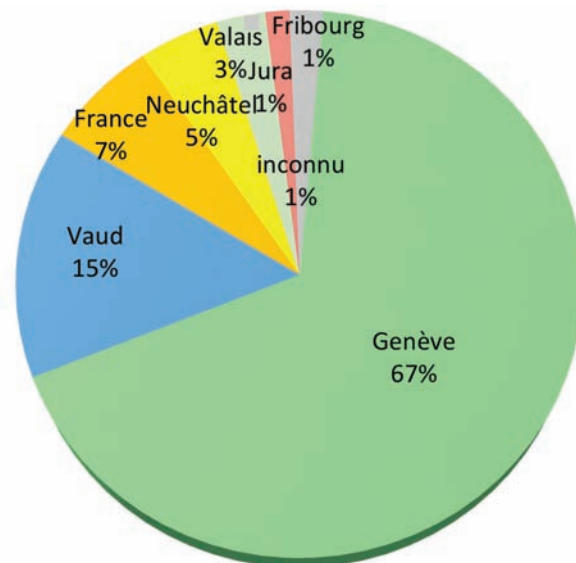
On observe dans le graphique ci-dessous, les jeux les plus joués en 2013, comme les dernières années d'ailleurs, soit **les distributeurs de loterie électroniques et les jeux de loterie. Le casino reste toujours le premier lieu de fréquentation des joueurs**, avant même les bis-trots et internet.

Repartition des appels par types de jeux



On constate l'augmentation stable encore cette année des demandes concernant le jeu virtuel (31% des demandes pour Genève).

Répartition des appels par canton



85 appels viennent du réseau professionnel, soit 40% des appels. Ce sont généralement des demandes d'information, d'orientation et de collaboration.

Genève concentre la majorité des appels.

PRESTATION 13

Sensibiliser et former les professionnels en contact avec des joueurs (jeux de hasard et d'argent)

Les objectifs de RNVP

Il s'agit ici de favoriser des attitudes protectrices de l'utilisation excessive des jeux de hasard et d'argent et de prévenir des conséquences dommageables. L'association se donne également pour but de mieux faire connaître le réseau venant en aide aux joueurs et à leurs proches. Enfin, elle vise à soutenir une démarche de réflexion éthique et responsable sur l'offre de jeu d'argent dans la société actuelle.

13.1 Sensibilisation, formation

Sensibiliser les étudiants des programmes pré et post grades

En 2013, RNVP est intervenue principalement à la HETS (la haute école de travail social), également dans deux IFSI (instituts de formation en soin infirmier) à Annemasse et Annecy, pour sensibiliser 344 étudiants à la prévention des problématiques liées au jeu excessif. Selon les années, on peut être sollicité sur de longs programmes (ex: 2012), pour d'autres, les cours sont ponctuels et davantage tournés vers le jeu virtuel. Le constat montre que ces formations doivent s'étendre encore davantage aux programmes du secteur médico-social, cependant RNVP n'intervient plus à l'ASE (qui a pris un intervenant en interne). Notre but est bien de toucher encore plus de futurs professionnels en contact avec un public large mais les entrées sont peu nombreuses, les HUG intervenant à l'université, entre autre. Ainsi, des contacts ont été pris en fin d'année avec quelques centres de formations professionnelles supplémentaires afin de nous faire connaître.

13.2 Sensibiliser les professionnels des secteurs médicaux, sociaux et juridiques

En tant que centre spécialisé sur la question des jeux de hasard et d'argent sur le canton, l'équipe de RNVP met à profit son expertise en proposant des formations adaptées aux contextes des institutions en demande d'intervention. En 2013, 150 professionnels ont été formés dans 8 lieux comme : - CAS - équipes de la Main Tendue - médecins de premiers recours. Ces interventions sont également des occasions de consolider un réseau d'entraide et de compétences autour des joueurs en difficulté. Plus ce maillage sera fort, plus les chances de trouver le succès dans l'accompagnement d'un joueur en demande d'aide seront réunies.

13.3 Une brochure pour les professionnels

Une brochure principale à double entrée, traitant à la fois du jeu d'argent et du jeu virtuel, a également été conceptualisée durant cette année mais ne sera finalisée qu'en début d'année 2014. Le but de cette brochure est d'offrir un outil de présentation complet des offres de conseils et de soutien de RNVP pour les professionnels et les publics.

13.4 Sensibiliser les opérateurs de jeux et leurs partenaires

Comme chaque année, RNVP participe à la formation des dépositaires de DLE (distributeur de loterie électronique) avec le Centre du jeu excessif de Lausanne et la Loterie Romande.

Les formations se sont tournées cette année vers la thématique des fausses croyances, sujet qui a beaucoup interpellé les dépositaires sur la difficulté à s'en détacher, et pour leur clientèle et pour eux-mêmes. Une explication technique de la loterie Romande sur le fonctionnement aléatoire des DLE a été aussi très appréciée par les cafetiers et restaurateurs. Un nouveau support vidéo a été conçu avec le CJE et des comédiens. 2014 sera une année de refonte totale du dispositif de formation.

En parallèle de ces rencontres, RNVP s'était investie dans un projet de prévention avec le GREA et les centres spécialisés des cantons romands appelés SIP : ce Service Itinérant de Prévention consistait à renforcer les collaborations entre ces centres et les professionnels de l'industrie du jeu par la valorisation des bonnes pratiques des dépositaires. N'ayant pas trouvé un terrain d'accord avec la Loterie Romande, ce projet a malheureusement été suspendu.

PRESTATION 14

Informer le grand public sur les jeux de hasard et d'argent

RNVP a initié une petite campagne d'affichage ciblée de la ligne Sos jeu sur la base du message « le jeu un plaisir quoi que ». Une affiche, issue de la campagne romande PILDJ a été adaptée pour le canton de Genève, pour les jeux de hasard et d'argent, et une autre a été spécialement conçue pour la thématique des jeux d'écran (voir en annexe). 400 affiches ont été déposées dans les lieux publics genevois et institutions en fin d'année 2013. Cette campagne a eu pour objectif de faire connaître notre association, le numéro 0800, ainsi que l'information du grand public à la problématique du jeu excessif.

Nous précisons que seul le canton de Genève accepte la mise à disposition de la ligne Sos Jeu pour répondre aux demandes sur le jeu vidéo, d'où cette campagne bi-thématique.

L'équipe a été sollicitée par plusieurs médias dans le domaine du jeu virtuel (Le matin, Temps présents) et du jeu d'argent (Tribune de Genève, 24 heures, Temps présent).

Concernant le projet LIVE, plusieurs articles (Le temps, le Courrier...) et émissions de radios (dont Couleur3, PointBarre, 12 janvier 2013) ont mis en avant l'originalité et la pertinence de cette approche de prévention.

Site internet et nouveau logo

Pour accompagner le lancement de Carrefour addictionS, les sites Internet des trois associations ont profité d'une refonte totale. Celui de RNVP a donc complètement changé d'aspect, dans un souci de cohérence avec ceux du CIPRET et de la FEGPA, mais a également été revu au niveau du fond. RNVP s'est également doté d'une page Facebook alimenté régulièrement avec des informations utiles ou d'actualité. Le but visé ainsi est d'atteindre une population plus large et plus diversifiée.

Ce portail est pour l'association un moyen incontournable d'être visible sur la toile, d'autant que le site est le plus souvent la porte d'accès pour les appelants du 0800.801.381.

www.RNVP.ch

Par ailleurs, RNVP s'est doté d'un nouveau logo reprenant les abréviations de Rien ne va plus



Événement de l'année : Soirée prévention poker



Depuis quelques années, le poker est le nouveau jeu d'argent en vogue.

Avec une publicité omniprésente et incitative, il fait l'objet d'un brassage d'argent spectaculaire tandis qu'il s'expose dans les plus grands championnats internationaux.

Les jeunes trouvent cette activité très attrayante et valorisante. Alors que l'excès de certains jeux d'argent comme le casino reste tabou, le poker est un moyen de se valoriser dans une société qui prône l'argent facile.

Le constat

Dans le canton de Genève, les Travailleurs Sociaux Hors Murs du BUPP (Bus Unité Prévention Parcs) de la FASE ont constaté ces dernières années une pratique régulière des jeux de hasard et d'argent chez les jeunes adultes: casino physique (pour les majeurs), jeux en ligne, tournois de poker... Les plus concernés sont des jeunes en rupture sociale. Plusieurs facteurs viennent augmenter le recours à ces jeux d'argent: l'offre omniprésente et extrêmement accessible, le rapport à l'argent « facile » au détriment d'une activité professionnelle plus contraignante, le manque de connaissance chez les jeunes joueurs des règles et des risques, et souvent la recherche de sensations fortes à travers d'autres consommations ou comportements excessifs. De plus, cette problématique s'inscrit dans un contexte socio-économique ne favorisant pas un accès à l'emploi facile et valorisant pour les jeunes.

Ainsi, ces éducateurs se sont rapprochés du Centre de prévention du jeu excessif, l'association Rien ne va plus, pour construire un projet commun de prévention primaire.

Tout d'abord un questionnaire a été diffusé auprès de jeunes joueurs, au début de l'année 2012, afin de recueillir des informations sur leurs pratiques. Les résultats ont fait ressortir une pratique assez régulière et dense ainsi qu'une considération du type de jeu comme peu dangereux. Tandis qu'ils reconnaissent tous que certains joueurs peuvent parfois perdre le contrôle du temps ou de l'argent investi, une grande majorité disent ne pas ressentir le besoin de limiter leur jeu.

Le projet

A partir de cette évaluation, un projet a été décliné sur deux approches :

La première consistait à aller à la rencontre des jeunes, dans la rue, qui pratiquent une activité de poker et/ou de casino, et ce, à travers les tournées des travailleurs sociaux pour ouvrir la discussion sur ce sujet et distribuer des « cartes conseils ». La deuxième du projet reposait sur l'organisation d'une soirée « poker » sans argent afin de faire passer un certain nombre de messages de prévention et mieux connaître leurs pratiques. L'équipe du BUPP et de Rien ne va plus se sont adjoint les compétences d'un médecin addictologue du HUG, lui-même joueur de poker.

Cette soirée poker visait à proposer un espace de discussion informel avec les jeunes autour de leurs pratiques et d'analyser avec eux, dans le cadre d'un tournoi, les risques et les conséquences d'une activité incontrôlée. L'idée était de leur donner des clés pour mieux appréhender leur jeu et sortir de certaines fausses croyances. Une vingtaine de jeunes adultes entre 18 et 30 ans ont participé. La plupart provenait de la commune d'Onex, mais une petite partie du quartier du Square Clair-Matin de Lancy et quelques-uns de Bernex. De lots pour les gagnants étaient en offerts.

Durant la soirée, les acteurs de la prévention ont mis en place des pauses permettant d'échanger sur la pratique du poker et ses risques, sur les ressources existantes et pour diffuser le témoignage d'un joueur excessif.

Richesse d'un travail inter-disciplinaire

Une formation des TSHM a été animée par RNVP en amont du projet (novembre 2012) avec pour objectif de transmettre aux multiplicateurs de prévention les outils leur permettant de mettre en place ou de poursuivre des actions de prévention autour des jeux d'argent. Les TSHM ont trouvé très intéressant le partenariat entre les trois identités, ce travail en réseau étant la base de leur mandat. Leur rôle est également d'orienter les jeunes vers les bonnes structures ce qu'ils ont fait avec ces jeunes adultes. Pour eux, il y a eu trois étapes au projet, l'observation de la problématique avec des regards croisés (venue de Médecin chef sur le terrain pendant la tournée), l'analyse et finalement l'action.

Cette expérience est donc une réussite même si elle peut être améliorée. Le partenariat inter-disciplinaire a permis de mobiliser différentes compétences (prévention, social, clinique) pour passer le message. Le concours des TSHM du BUPP a été central pour mobiliser les participants et surtout faire un travail de repérage vis à vis des jeunes adultes les plus concernés.

L'intervenant spécialisé, lui, avec sa double casquette de joueur et médecin, a permis d'apporter une connaissance fine des deux domaines.



Réduction des risques et approche communautaire

Cette expérimentation dans le domaine de la réduction des risques, bien qu'elle ait pu surprendre certains, est une forme d'approche qui vise à ne pas diaboliser le poker mais bien à accompagner les joueurs dans un comportement de jeu responsable, en connaissant les risques et en faisant preuve d'auto-régulation. Il est bien connu qu'énumérer sous forme de liste les conséquences d'une consommation de cigarettes sur la santé n'a jamais empêché les fumeurs de fumer. C'est en se responsabilisant, en trouvant les ressources pour se faire aider en cas de besoin et en accédant à des espaces d'écoute et de dialogue autour des comportements excessifs (avec ou sans substance) qu'un pas pourra peut-être être fait. C'est dans ce sens que nous pouvons dire que la prévention a agi de façon positive sur les individus.

Engager un processus de changement est toujours difficile mais nous sommes convaincus que l'approche communautaire facilite la circulation de l'information et produit des effets différents que les simples messages sanitaires régulièrement placardés.

Cette action sera bien évidemment renouvelée afin de toucher encore plus de jeunes et cette fois en les impliquant davantage dans l'organisation. Les formes d'approche en prévention seront diversifiées comme par exemple, offrir un espace de collation à l'écart des tournois où les acteurs de prévention peuvent échanger de manière informelle avec les participants.

PRESTATION 15

Sensibiliser et former le public et les professionnels aux problématiques du jeu virtuel

Les objectifs de RNVP

RNVP a comme objectif de favoriser des attitudes protectrices de l'utilisation excessive des jeux virtuels. Cette prévention passe également par la responsabilisation des utilisateurs en tout genre, enfants comme adultes. Notre but est alors de faire connaître un maximum les problématiques liées aux jeux et de prévenir les conséquences dommageables d'une pratique excessive. Il est également important de soutenir le développement du réseau venant en aide aux joueurs et à leurs familles. Ces différents objectifs impliquent un concept plus large qui est celui de la favorisation d'une réflexion éthique et responsable sur l'offre de jeu virtuel dans la société actuelle.

15.1 Sensibilisation, formations

2013 a vu le nombre de demandes de formation sur la thématique du jeu vidéo augmenter de manière très significative. Nous voyons ainsi une certaine prise de conscience de la part du milieu socio-éducatif. Nous nous réjouissons de cette nouvelle dynamique, même si elle résulte parfois de difficultés à faire face à des problèmes existants. RNVP a ainsi proposé différents types d'interventions, que ce soit pour les équipes déjà en place dans des foyers ou des maisons de quartier, ou en amont, à de futurs éducateurs via des cours à la HETS. RNVP été sollicité pour intervenir auprès de jeunes en foyer avec lesquels a été créé un dialogue évoquant leurs pratiques et connaissances des jeux vidéo.

15.2 Suite du projet live et groupes de pairs

Le projet LiVE, anagramme de «Liens Virtuels Excessifs» est un mot qui signifie également «habiter» ou «vivre» dans la langue anglaise. A l'heure des nouvelles technologies où le virtuel a pris une place de choix dans nos existences et où «notre mur» héberge des parties de notre vie, le projet LiVE questionne au sens large notre propre relation au virtuel et plus spécifiquement la relation aux «mondes virtuels» et aux avatars en tout genre.

Au travers de la collaboration avec Points Jeunes et la Maison de Quartier des Acacias, la réalisation de ce projet a permis de mettre en avant un réseau particulièrement efficace sur le territoire genevois et ainsi toucher un public d'environ 1500 personnes, dont 392 jeunes de 14 à 16 ans. La première phase du projet accompagnait la présentation de la pièce de théâtre Yoko-ni. Cette création de la compagnie «Les Voyages Extraordinaires» met en avant le quotidien tourmenté d'un joueur de jeux vidéo passionné tombant petit à petit dans une pratique excessive. Le collectif de travail LiVE s'est alors chargé de promouvoir la pièce auprès des cycles scolaires de Drize, Pinchat et Aubépine, tout en proposant des ateliers de dialogue (concept In media). Une équipe d'intervenants pluridisciplinaires (animateurs, infirmières, consultant en santé, professionnels de la prévention...) a été formée aux principes du dialogue philosophique grâce à la participation du GREA - Les jeunes ayant assisté à la pièce ont ainsi pu échanger leur point de vue sur la question de la place que peuvent prendre les jeux vidéo dans notre quotidien.

Le succès de cette opération, soutenue également par le programme «Jeunes et Médias» de l'OFAS, nous a permis d'ouvrir la porte de la thématique du jeu excessif auprès de nombreux partenaires sociaux. RNVP a ensuite investi ce terrain en proposant des ateliers, «**Jeux vidéo et débat – Je vis des hauts et des bas**», sous forme de groupe de pairs. La Maison de Quartier des Accacias a servi de terrain pilote avant que ce concept ne soit proposé à d'autres places comme la Maison de Quartier de Carouge, le centre Païdos, le foyer de la Calanque, Points Jeunes ou encore le SEMO des Acacias. Plusieurs de ces ateliers se poursuivront en 2014. **Le concept de ces réunions est innovant.** Il place le jeu vidéo au centre du débat en cherchant à susciter une réflexion critique sur l'utilisation que nous en avons tous. Le but étant d'apporter un regard neuf sur ce média, tout en valorisant les compétences des jeunes en les responsabilisant. Les premiers résultats sont encourageants!

La formule des ateliers in Media a également séduit des partenaires éducatifs ayant amené leurs jeunes voir la pièce de théâtre. Dans ces débats, les textes de la pièce sont discutés collectivement afin de soulever une réflexion philosophique à la portée de tous : est-ce réaliste l'addiction jouée par le personnage principal ? C'est quoi être addict ? Quel est le rôle des parents ? Peut-on être un grand joueur et perdre le plaisir de jouer ?

Les échanges entre jeunes sont juste passionnants. En tant qu'experts en jeu vidéo pour certains, leur connaissance des risques est souvent assez fine mais beaucoup d'entre eux se trouvent démunis devant le jeu excessif d'un(e) ami(e). Trois ateliers ont été organisés avec les équipes de Paidos et l'ORIF.

Quelques réactions de jeunes, recueillies lors des ateliers :

« Chaque matin, je me connecte à facebook dès que je sors de mon lit. Je suis collée toute la journée, je ne peux pas m'en passer. En vacances, je peux me passer de la télé, mais pas de ça »

« plus on joue aux jeux vidéo plus on risque d'être violent ? »

-non, ceux à qui ça arrive, ils sont plus faibles dans leur tête, ils ont des problèmes »

« Les addicts, c'est des gens qui n'ont plus de relations véritables. Les relations dans les jeux vidéo, c'est du virtuel c'est pas les mêmes relations. »

« J'avais un copain qui sortait plus de chez lui. Quand il ratait l'école, il disait qu'il avait mal à la gorge et ses parents ne disaient rien. »

« Être addict c'est ne plus pouvoir s'arrêter même quand on veut. »

« Moi, je ne suis pas addict. Mais il y a juste un moment où ça posait problème, quand mes parents me disaient d'arrêter, je devenais violent, je ne parlais pas bien. Je me rendais même pas compte. Depuis ça va mieux. »

RNVP est de plus en plus sollicité pour des interventions allant dans ce sens et a dû refuser plusieurs demandes faute de moyens humains. L'identification RNVP a été largement facilitée par l'important travail de réseautage fait autour du projet LIVE.

Nous remercions chaleureusement nos partenaires financiers sans lesquels un tel projet n'aurait pu voir le jour :

- Le canton de Genève
- La commune de Genève
- La commune de Carouge
- La Loterie Romande
- La Fondation Wilsdorf
- Le SIG
- Sana Juventa
- La Bâloise
- L'OFAS



Au plus près de la population : une brochure ados

Afin de véhiculer un maximum son message de prévention, RNVP a édité une brochure à destination des adolescents. Illustré par la dessinatrice Gab, ce fascicule présente de manière humoristique 8 points de réflexions à travers lesquels nous abordons l'univers des jeux vidéo, ses points forts, ses risques, son industrie et son public. Cette brochure colorée est ainsi un vecteur de propos responsabilisant sans diaboliser.

Une brochure principale à double entrée, traitant à la fois du jeu d'argent et du jeu virtuel, a également été conceptualisée durant cette année. Le but est ici d'offrir un outil de présentation complet des offres de conseils et de soutien de RNVP pour le public de professionnels. Cette brochure fera également l'objet de campagne sur le territoire genevois en 2014. Carrefour addictionS ayant également prévu une communication massive sur la fin d'année 2013, RNVP a préféré décaler ses opérations en 2014 et se donner l'opportunité d'une meilleure visibilité sur le territoire.

Enfin, RNVP lancera dans le premier trimestre 2014 la distribution de balles anti-stress aux couleurs de l'association en tant que support de message préventif. En plus des nombreux stands organisés sur diverses manifestations dans le cadre de Carrefour addictionS, ces balles seront distribuées dans le cadre de rencontres de joueurs, tels que des LAN ou chez nos partenaires les cybercafés. A nouveau, le ton de l'humour est privilégié, via le détournement de phrases types de jeux, afin de véhiculer un message de prévention.



JEUX VIDEO

C'EST À VOUS DE JOUER!

0800 801 381
www.sos-jeu.ch

avec le soutien de
RNVP PREVENTION JEUX
Carrefour addictionS.ch
Département de la Santé Publique

JEUX DE HASARD ET D'ARGENT

LE DESSOUS DES CARTES

0800 801 381
www.sos-jeu.ch

avec le soutien de
RNVP PREVENTION JEUX
Carrefour addictionS.ch
Département de la Santé Publique

COMITÉ RNVP

Président bénévole

Monsieur Olivier RIGHETTI
Travailleur social
 Rue John-Rehfous
 1208 Genève

Trésorière bénévole

Madame Frédérique PERLER
Assistante sociale et formatrice
 Chemin De-Roches, 15
 CH - 1208 Genève

Membre bénévole

Madame Claudia CARNINO
Psychologue et psychothérapeute FSP
Présidente APTA
 APTA
 6, rue Emile Yung
 CH – 1205 Genève

Monsieur Patrice CONTAT
Directeur RH - retraité
 31, route de Bellegarde
 1284 Chancy

Monsieur Cédric D'EPAGNIER
Psychologue FSP
 Centre Envol-Fondation Phénix
 Rue Jean Violette 10
 CH – 1205 Genève

Monsieur David GACHET
Responsable Première ligne
 21 rue de Carouge
 1205 Genève

ÉQUIPE RNVP

Coordinatrice RNVP

Madame Gwenaëlle SIDIBÉ

Secrétaire RNVP

Madame Emmanuelle MOSSUZ

Chargé de projets RNVP

Monsieur Niels WEBER

PARTENAIRES

Remerciements chaleureux à tous les collaborateurs avec lesquels RNVP a eu le plaisir à concrétiser ses projets en 2013 c'est-à-dire :

- La République et canton de Genève
- La Mairie de St Julien-en-Genevois
- L'OFAS
- Le GREA
- Action Innocence
- Alcooliques Anonymes
- CAPAS
- GREA
- CJE
- FEGPA
- CIPRET
- EESP
- Foyer Servette
- Foyer la Ferme
- PAIDOS
- POINT JEUNES
- HETS
- APTA
- PHENIX
- ENVOL
- ORIF
- FOJ
- SEMO
- Hospice Général
- CAS Lancy
- RMCAS
- CAS Pâquis
- BUPP
- CARITAS Genève
- CSP Genève
- La Main tendue
- MD Consultation
- Première Ligne
- FASE
- Loterie Romande
- Casino de Meyrin
- Casino de Saint Julien en Genevois
- IFSI Annemasse et Annecy
- APRETO
- CHAL
- ANPAA Annecy
- Sofweb
- HUG
- Pro-mente Sana
- Prosenectute
- Foyer la Caravelle
- Collège Candolle
- MQ des Acacias
- MQ Carouge
- MQ Vernier
- Cycle de Drize
- Cycle de Pinchat
- Cycle des Aubépine
- Théâtre Alchimic
- La compagnie des Voyages extraordinaires
- Les bénévoles de Swiss Gamers Network (revoir la liste des personnes formées à in media)
- ATB

Références documentaires

- Révision de la loi sur les jeux d'argent
- CONFÉRENCE SPÉCIALISÉE DES MEMBRES DE GOUVERNEMENTS CONCERNÉS PAR LA LOISUR LES LOTERIES ET LE MARCHÉ DES LOTERIES (CDCM)
- ÉVALUATION DE LA TAXE SUR LA DÉPENDANCE AU JEU RÉSUMÉ Zurich, 8 mai 2013
www.comlot.ch/download/pictures/95/.../resume_f.pdf.pdf
- Jeu d'argent en ligne :
Analyse trimestrielle du marché des jeux en ligne en France 4ème trimestre 2013
www.arjel.fr/IMG/pdf/2013T4.pdf
- Coût social du jeu excessif
IMPACT SOCIOÉCONOMIQUE DU JEU RÉSUMÉ
Robert J. Williams, Ph.D.
www.grea.ch/sites/default/files/williams_rehm_summary_-_francais.pdf
- Jeu virtuel/NTIC
Rapport sur les résultats de l'étude JAMES 2012
http://www.psychologie.zhaw.ch/fileadmin/user_upload/psychologie/Downloads/Forschung/JAMES/JAMES_2013/Rapport_JAMES_2012.pdf
- Film : BenX
réalisé par Nic Balthazar, 2008

ANNEXES

SOUTIENS FINANCIERS

Soutien à des manifestations tout public

- L'Union fait la force : fête bolivienne et portugaise (salle Lignon)
- Tour pédestre du canton
- Hivernal de pétanque
- Fête quartier de Champel
- Fête de l'Espoir
- Match basket – Lions, Genève
- Marche contre le cancer
- Courir pour aider
- Fête annuelle de Camarada
- Swiss Open (tennis en fauteuil roulant)
- Fêtes de Genève
- Action Reactivity (parcs) – Association Phuture
- Triathlon International de Genève
- Festival de la Bâtie
- Journée de la communication (Club suisse de la presse)
- Course du vignoble (Soral)
- Geneva Tennis Open 2013
- Tournoi Pétanque Rive gauche
- Ski bazar : ski Club d'Onex
- Festival Rock d'Arare
- Festival Tambour Battant
- Transonésienne
- Festival « la teuf s'amuse »
- Un enfant, un cadeau
- Ski Bazar- Onex
- Course Vivicitta (Satus)
- Course de l'Escalade

Soutien à des manifestations pour jeunes

- Winter Live Music (commune Bernex)
- Tournoi les P'tits rois (basket- Lancy)
- Les Traverses Musicales
- Festival Art'O danse (Juste debout)
- Bal d'Ing (HEPIA)
- Festival Warrior Krump (danses tribales)
- Championnat badminton Club Rousseau
- 2 Soirées Events /Halifax (Palladium et Salle de Plainpalais)
- Association Uni Accueil
- Soirée Uniparty
- Soirée multiculturelle (Akwaba)
- Soirée concours de salsa (Salsa Geneva Cup)
- Tournoi annuel des écoles de rugby
- Les Pâquis sont à la rue
- Course caisses à savon (Versoix)
- Tournoi de handball
- Urban basket
- Championnats genevois d'athlétisme (Stade de Genève)
- Tournoi scolaire de hockey
- Poney Games
- Swiss Festival – Association Dionysos (Arena)
- Tournoi international de Meinier
- Gena festival (Avully)
- Dance is unity (Point Favre)
- Festival Plein Les Watts
- Festival Subsession - Octopode (Meyrin)
- Biustock festival (Chancy)
- Festival Open Aire (Lancy)
- Stand des jeunes – Vogue de Carouge
- Un enfant, un cadeau
- Festival Vernier-sur-Rock
- Remise CFC (Arena)
- Boxwin Challenge
- Uni Party (Uni Mail)
- Festival le Monniati
- Les Saturnales
- Supercross

Soutien à des clubs sportifs /associations à caractère social

- Soutien à l'équipe genevoise du CER
- Soutien au Genève Natation
- Soutien au Triathlon Club de Genève
- Soutien à l'Association genevoise de badminton
- Soutien aux Noctambus
- Soutien à l'Association Genevoise des Sports (AGS)
- Soutien à l'École suisse de ski

BILAN FINANCIER 2013

BILAN CONSOLIDE AU 31.12.2013		CONSO	CARAD	APRET	FEGPA	RNVP
ACTIFS		331'662	264'918	33'128	9'926	23'690
ACTIFS CIRCULANTS		194'779	128'403	33'128	9'926	23'323
<u>Liquidités</u>	A1	92'597	9'631	33'182	20'655	29'129
<u>Créances résultants de prestations</u>	A2	57'031	9'930	-	714	46'387
<u>Autres créances à court terme</u>	A3	-	-	-	-	-
<u>Parties liées - créances CARAD</u>	A4	-	63'689	-54	-11'443	-52'193
<u>Actifs de régularisation</u>	A5	45'152	45'152	-	-	-
ACTIFS IMMOBILISES		136'882	136'516	-	-	367
<u>Immobilisations financières</u>	A6	45'009	45'009	-	-	-
<u>Immobilisations corporelles</u>	A7	91'873	91'507	-	-	367
PASSIFS		331'662	264'918	33'128	9'926	23'690
CAPITAUX ETRANGERS C.T.		158'975	318'187	-84'632	-56'128	-18'452
<u>Dettes résultants de prestations</u>	A8	113'135	49'819	7'472	43'954	11'891
<u>Autres dettes à court terme</u>	A9	11'702	11'702	-	-	-
<u>Parties liées - dettes CARAD</u>	A10	-	222'528	-92'104	-100'082	-30'342
<u>Comptes de régularisation</u>	A11	34'138	34'138	-	-	-
CAPITAUX ETRANGERS L.T.		112'080	-89'834	111'165	52'762	37'987
<u>Subv. non dépensées à restituer à l'Etat</u>	A12	109'695	109'695	-	-	-
<u>Subv. non dépensées redistribuer à la faitière</u>		-	-199'529	111'165	52'762	35'602
<u>Restitution Etat contrat précédent</u>		2'385	-	-	-	2'385
FONDS PROPRES		60'606	36'565	6'594	13'292	4'155
<u>Thésaurisation au 31.12.12</u>	A13	32'609	-	6'594	13'292	12'722
<u>Résultat hors contrat de prestation</u>	A14	-8'568	-	-	-	-8'568
<u>Subvention non dépensée 2013-2016</u>	A15	36'565	36'565	-	-	-

BILAN FINANCIER 2013 (SUITE)

COMPTE D'EXPLOITATION CONSOLIDE DU 01.01.13 AU 31.12.13	CONSO	CARAD	APRET	FEGPA	RNVP
PRODUITS	1'996'613	1'130'194	348'825	373'588	144'006
Produits BO	485'497	485'497			
Produits PT	644'697	644'697			
Produits PS	811'796		348'798	348'798	114'200
Fond drogue	20'000			20'000	
Autres produits	34'623		27	4'790	29'806
CHARGES COÛTS	1'334'783	657'230	242'201	327'187	108'164
Charges PT	657'230	657'230			
Charges PS	677'553	0	242'201	327'187	108'164
CHARGES ADMINISTRATIVES	525'926	525'926	0	0	0
Charges BO	525'926	525'926	0	0	0
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	14'095	0	7'395	6'448	251
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	10'566	0	2'854	88	7'624
RECETTES D'EXPLOITATIONS	139'433	-52'962	111'165	52'762	28'468
RESULTATS FINANCIERS	-307	-307	0	0	0
RESULTAT ORDINAIRE	139'126	-53'269	111'165	52'762	28'468
RESULTAT PILDJ	7'134	0	0	0	7'134
RESULTAT AVANT REPARTITION	146'260	-53'269	111'165	52'762	35'602
REDISTRIBUTION DES EXCEDENTS (Art.14 al.2)	0	199'529	-111'165	-52'762	-35'602
Redistribution Apret	0	111'165	-111'165		
Redistribution Fegpa	0	52'762		-52'762	
Redistribution RNVP	0	35'602			-35'602
RESULTAT FONDS AFFECTES	-8'568	0	0	0	-8'568
RESULTAT AVANT TRAITEMENT (Art. 13)	137'692	146'260	0	0	-8'568
Part de subvention non dépensée (25%)	36'565	36'565	0	0	0
Subventions non dépensées à restituer (75%)	109'695	109'695	0	0	0
Perte hors contrat de prestation	-8'568				-8'568
RESULTAT	0	0	0	0	0

BILAN FINANCIER 2013 (SUITE)

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	2013
Variation des créances d'exploitation	-2'006
Variation des engagements à court et moyen terme	-86'978
Flux de trésorerie liés à l'activité	-88'984
Investissements dans les actifs immobilisés	-129'664
Flux de trésorerie liés aux investissements	-129'664
Variation de la subvention non dépensées	77'888
Variation des fonds affectés	-48'500
Variation des fonds propres	27'997
Flux de trésorerie liés aux activités de financements	57'385
Total des flux de trésorerie	-161'263
Trésorerie au début de la période	253'860
Flux de trésorerie	-161'263
Trésorerie à la fin de la période	92'597

REMERCIEMENTS

Pour terminer, nous exprimons notre gratitude à ceux qui soutiennent jour après jour notre travail.

Nous remercions vivement les autorités cantonales pour leur soutien financier et leur appui, notamment:

Monsieur Pierre-François UNGER

Conseiller d'État en charge du Département des affaires régionales, de l'économie et de la santé (DARES) jusqu'en novembre 2013,

Monsieur Adrien BRON

Directeur de la Direction générale de la santé (DARES)

Monsieur Mauro POGGIA

Conseiller d'État élu en novembre 2013 en charge du Département de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Santé (DEAS)

Monsieur Jacques-André ROMAND

Médecin cantonal (DGS/DARES puis DGS/DEAS)

Monsieur Pascal HAEFLIGER

Chef du secteur de prévention et promotion de la santé (DGS/DARES puis DGS/DEAS)

Madame Fabienne SASTRE-DURET

Conseillère scientifique (DGS/DARES puis DGS/DEAS)

Nos remerciements chaleureux vont également à tous les membres des comités de Carrefour addictionS, de l'APRET-CIPRET, de la FEGPA et de RNVP ainsi qu'à tous leurs collaborateurs pour avoir été encore cette année sur tous les fronts.

Nous remercions l'agence de communication Etienne & Etienne pour sa collaboration fructueuse, la Société CoSolutions qui gère notre comptabilité.

Nous remercions aussi nos partenaires et les représentants et membres des institutions et associations avec lesquels nous collaborons depuis de nombreuses années.

Jean-Paul HUMAIR
Directeur CIPRET

Laurence FEHLMANN-RIELLE
Secrétaire Générale FEGPA

Gwenaëlle SIDIBÉ
Coordinatrice RNVP

Carrefour addictionS
Rue Agasse 45
1208 Genève Malagnou

☎ 022 329 11 69
info@carrefouraddictions.ch
www.carrefouraddictions.ch

Tram 12 / Bus 21, arrêt Amandolier
Bus 5, arrêt Rieu

Carrefour
addiction .ch

avec le soutien de

